



Catherine Lanoë, Mathieu da Vinha & Bruno Laurioux (dir.)

CULTURES DE COUR, CULTURES DU CORPS

XIV^e-XVIII^e siècle

M. LADVO
DE LAVAL



PUPS

CULTURES DE COUR, CULTURES DU CORPS
XIV^e-XVIII^e SIÈCLE



Dernières parutions

Les Religions du paganisme antique dans l'Europe chrétienne (VI^e-XVIII^e siècles)
Chantal Grell et François Laplanche (dir.)

Primitivisme et mythes des origines dans la France des Lumières (1680-1820)
Chantal Grell et Christian Michel (dir.)

Pratiques et concepts de l'histoire en Europe (XVI^e-XVIII^e siècles)
Chantal Grell (dir.)

Les Panégyriques du roi prononcés dans l'Académie
Pierre Zoberman (dir.)

La République des lettres et l'histoire du judaïsme antique (XVI^e-XVIII^e siècles)
Chantal Grell (dir.)

L'Égypte imaginaire de la Renaissance à Champollion
Chantal Grell et Daniel Droixhe (dir.)

Le Bernin et l'Europe. Du baroque triomphant à l'âge romantique
Chantal Grell et Milovan Stanic (dir.)

L'Éducation des jeunes filles nobles en Europe (XVII^e-XVIII^e siècles)
Chantal Grell et Arnaud Ramière de Fortanier (dir.)

La Conversion et le politique à l'époque moderne
Daniel Tollet (dir.)

Les Églises et le Talmud. Ce que les chrétiens savaient du judaïsme (XVI^e-XIX^e siècles)
Daniel Tollet (dir.)

Les Historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution
Chantal Grell (dir.)

Le Passé à l'épreuve du présent.
Appropriations et usages du passé au Moyen Âge et à la Renaissance
Pierre Chastang (dir.)

Catherine Lanoë, Mathieu da Vinha
& Bruno Lauriou (dir.)

Cultures de cour,
cultures du corps
XIV^e-XVIII^e siècle



INTRODUCTION¹

Catherine Lanoë
Université d'Orléans

« De même que nous ne savons ce qu'est un esprit, nous ignorons ce que c'est qu'un corps : nous voyons quelques propriétés ; mais quel est ce sujet en qui ces propriétés résident ? ». Ainsi s'exprime Voltaire dans son article du *Dictionnaire philosophique* de 1764 pour témoigner du mystère et des questionnements que suscite l'*ipséité* corporelle². Ici métaphysique, le questionnement sur les rapports entre l'âme et le corps a gagné aujourd'hui bien d'autres domaines de la pensée. Historiens, historiens d'art, archéologues et conservateurs, ces interrogations sont aussi devenues les nôtres, comme le prouvent, ces trente dernières années, la multiplication des travaux sur l'histoire du corps et du visage et celle des expositions plus ou moins directement rattachées à cette thématique³. La

- 1 Je tiens à remercier chaleureusement Alexandra Pioch, responsable des éditions du Centre de recherche du château de Versailles, ainsi que son équipe, dont le travail et la détermination ont contribué à permettre la publication du présent volume.
- 2 Voltaire, *Dictionnaire philosophique. Comprenant les 118 articles parus sous ce titre du vivant de Voltaire avec leurs suppléments parus dans les « Questions sur l'Encyclopédie »*, Paris, Garnier frères, 1967, p. 149.
- 3 Georges Vigarello, *Le Propre et le Sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1985 ; Philippe Perrot, *Le Travail des apparences ou les Transformations du corps féminin XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1984 ; Jean-Jacques Courtine et Claudine Haroche, *Histoire du visage. Exprimer et taire ses émotions (XVI^e-début XIX^e siècle)*, Paris, Rivages, coll. « Rivages histoire », 1988 ; *Le Corps à la Renaissance. Actes du XXX^e colloque de Tours, 1987*, dir. Jean Céard, Marie Madeleine Fontaine, Jean-Claude Margolin, Paris, Aux amateurs de livres, 1990 ; David Le Breton, *Des visages. Essai d'anthropologie*, Paris, A. M. Métailié, coll. « Collection Traversées », 1992. En lien avec l'histoire du corps, l'histoire de la beauté a donné lieu à des publications récentes. Sur ce thème, voir Bruno Remaury, *Le Beau Sexe faible. Les images du corps féminin entre cosmétique et santé*, Paris, B. Grasset, coll. « Partage du savoir », 2000 ; Georges Vigarello, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2004. Pour une perspective plus générale encore, voir *100 000 ans de beauté*, dir. Élisabeth Azoulay, Paris, Gallimard/Éd. Babylone, 2009, 5 vol. On verra aussi les catalogues d'exposition suivants : *Visages du Grand Siècle. Le portrait français sous le règne de Louis XIV, 1660-1715*, Paris/Nantes/Toulouse, Somogy/Musée des Beaux-Arts de Nantes/musée des Augustins, 1997 ; *Portraits publics, portraits privés, 1770-1830*, Paris, RMN, 2006 ; *Le Bain et le Miroir. Soins du corps et cosmétiques de l'Antiquité à la Renaissance*, dir. Isabelle Bardiès-Fronty, Michèle Bimbenet-Privat et Philippe Walter, Paris, Gallimard, 2009.

bibliographie sur la question est devenue abondante et les premières synthèses ont vu le jour⁴.

La vigueur de cet intérêt pour l'histoire du corps peut d'abord interroger les individus que nous sommes sur la place que notre société accorde à un tel objet⁵. Elle paraît d'autant plus surprenante qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Le corps, en effet, a fait une entrée assez tardive parmi les préoccupations des sociologues, comme parmi celles des historiens. Cette lente inscription dans le champ des sciences humaines ressortit à des caractéristiques propres de l'objet, celles-là même que souligne Voltaire, et qui posent des difficultés spécifiques. Le corps est, d'abord, la condition d'être au monde et, à ce titre, il présente une apparente intemporalité. C'est une anatomie, une physiologie communes à tous les hommes, et de telles évidences ont longtemps contribué à cantonner son observation et son étude dans le domaine de la biologie et de la médecine. Au début du xx^e siècle, Émile Durkheim, par exemple, considère que le corps est un phénomène pré-social, qu'il est d'abord une donnée biologique⁶. Quoique sa place ait été réévaluée dans le champ de l'anthropologie durant la première moitié du xx^e siècle jusqu'à en devenir l'une des notions clef et constitutive, la pratique historique, elle, a tardé à se saisir du corps comme lieu du social. Ainsi, cette caractéristique peut expliquer la traditionnelle et pérenne inscription de l'histoire du corps dans l'univers de l'histoire de la médecine ; une histoire qui, d'ailleurs, ne parle pas toujours de lui, directement. De fait, le corps est souvent apparu comme un

8

4 Pour une réflexion sur le foisonnement des publications en histoire du corps, voir l'essai de Rafael Mandressi « Le corps et l'histoire. De l'oubli aux représentations », dans *La Tentation du corps. Corporité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009, p. 143-169. Pour une recension des derniers ouvrages parus dans le domaine, on verra le récent volume des *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 1, « Médecine », janvier-février 2010, Paris, Armand Colin, p. 191-246. Deux synthèses sur l'histoire du corps sont actuellement disponibles. *Histoire du corps*, dir. Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2005-2006, 3 vol. D'une portée chronologique plus limitée, voir Sébastien Jahan, *Les Renaissances du corps en Occident, 1450-1650*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 2004 ; *id.*, *Le Corps des Lumières. Émancipation de l'individu ou nouvelles servitudes ?*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 2006.

5 Pour une mise au point sur les thèmes explorés par l'histoire du corps et leurs liens avec l'évolution culturelle du corps dans la société occidentale au xx^e siècle, on verra *Histoire du corps*, dir. Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello, dans *Les Mutations du regard*, III – *Le xx^e siècle*, dir. Jean-Jacques Courtine, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2006. On verra aussi à ce propos les analyses stimulantes des différentes contributions à l'ouvrage *La Tentation du corps...*, *op. cit.*

6 Christine Detrez, *La Construction sociale du corps*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points. Essais. Série Sciences humaines », 2002, p. 53-55. Olivier Martin et Jean-Michel Berthelot « L'émergence du corps en sociologie », dans *La Tentation du corps...*, *op. cit.*, p. 123-142.

objet difficile à dire autrement que par son dysfonctionnement, c'est-à-dire par le surgissement de la maladie⁷.

Au cours du dernier siècle, cependant, de manière progressive et détournée certes, c'est-à-dire par de multiples biais et au long de travaux variés, le corps s'est vu reconnaître sa légitimité d'objet dans le champ historique⁸. Initiée dans les années 1930, l'école des Annales qui déplace l'attention des historiens vers l'activité économique et l'organisation sociale lui donne une place indirecte, celle d'un corps témoin, dans la mesure où il porte les signes qui traduisent une relation avec le monde⁹. Lancées à cette même époque, les méthodes de l'histoire quantitative et sérielle qui ont, entre autres, favorisé l'émergence de la démographie historique portent aussi, par l'intermédiaire du nombre et de comportements qui lui sont directement corrélés – l'alimentation, l'hygiène, l'art de guérir, les croyances et les pratiques autour de la mort... –, à son identification comme objet¹⁰. Mais bientôt, l'histoire des mentalités et celle de la culture matérielle, en multipliant les approches, invitent à penser autrement les liens entre le corps et la société, à réfléchir à la diversité des appropriations sociales et des pratiques, à réintroduire le sujet pensant par le truchement de ses consommations et de ses désirs¹¹.

7 « Absent aussi de l'histoire, et pourtant l'un de ses lieux » ; c'est bien l'une des difficultés que Jacques Revel et Jean-Pierre Peter soulignent dans le chapitre programmatique « Le corps. L'homme malade et son histoire » (p. 226-256) dans *Faire de l'histoire*, publié chez Gallimard en 1974 sous la direction de Jacques Le Goff et Pierre Nora, p. 227. Plus près de nous, on observe que la récente recension des ouvrages relevant de l'histoire du corps proposée par la revue des *Annales* figure dans un numéro consacré à la médecine (voir note 4).

8 Sur la question de savoir ce qui est histoire du corps et ce qui ne l'est pas, voir Rafael Mandressi « Le corps et l'histoire. De l'oubli aux représentations », dans *La Tentation du corps...*, *op. cit.*, p. 143-169.

9 L'un des ouvrages représentatifs de cette tendance est celui de Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv^e-xviii^e siècle* (Paris, Armand Colin, 1979, 3 vol.) dont le 3^e volume, « Les structures du quotidien », « le plus difficile » selon le mot de Braudel, s'approche du corps par l'intermédiaire de la démographie, de l'alimentation, du logement, du costume... On sait cependant quels étaient les souhaits de Marc Bloch, restés en partie lettre morte, de voir les historiens s'engager pleinement dans les « aventures du corps » (Marc Bloch, *La Société féodale*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de L'évolution de l'humanité », 1994 [1^{re} éd. 1939-1940], p. 115). De son côté, Lucien Febvre appelait dès cette époque à une histoire de la sensibilité, de « la vie affective et de ses manifestations » (Lucien Febvre, « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, III, 1-2, janvier-juin 1941, p. 5-20).

10 On renvoie ici à des ouvrages classiques : Michel Vovelle, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au xviii^e siècle, Les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments*, Paris, Plon, coll. « Civilisations et mentalités », 1973 ; François Lebrun, *Les Hommes et la mort en Anjou aux xvii^e et xviii^e siècles*, Paris/La Haye, Mouton, 1971 ; Philippe Ariès, *L'Homme devant la mort*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1977.

11 Il faut ici citer en particulier Jean-Louis Flandrin dont les travaux, depuis l'histoire de la sexualité jusqu'à celle de l'alimentation en passant par celle des soins de beauté, ont exploré bien des thèmes qui constituent une entrée vers l'histoire du corps. On

En effet, en même temps qu'une phénoménologie biologique, en même temps qu'il existe un « j'ai un corps », s'exprime aussi une conscience, un esprit, un « je suis un corps ». À chaque instant de sa vie, le corps déclenche une dialectique profonde, en ce sens qu'il est une donnée naturelle qui se commue en un objet culturel. Pour les sociologues comme pour les historiens, il est un fait aujourd'hui acquis que le corps est une construction sociale, à la fois objet, enjeu et produit de la socialisation, alors même qu'il demeure le siège de l'individu, du sujet¹². Ici se tient la complexité irréductible de l'objet corps qui en constitue, aussi, la première richesse et qui trouve à s'exprimer sous la forme d'une dualité fondamentale et en même temps multiforme, aussi philosophique qu'historique : c'est l'esprit face au corps, l'essence face à l'apparence, l'individu face au groupe.

Pour en rendre compte, l'anthropologue Marcel Mauss avait forgé dans les années trente de précieux outils, que nombre d'auteurs invoquent désormais¹³. Rompant en partie avec l'école de sociologie française qui avait abandonné le corps aux biologistes, Mauss resituait le corps dans ses rapports avec la société. Le concept d'*habitus* qui suppose que tous les actes de la vie quotidienne ne sont réalisés que par la médiation, le modelage de la société à laquelle appartient l'individu, était étendu au domaine corporel. Le corps, affirmait-t-il en 1934,

10

verra, entre autres, *Les Amours paysannes. Amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France, XVI^e-XIX^e siècle*, textes choisis et présentés par Jean-Louis Flandrin, Paris, Gallimard, coll. « Archives », 1975 ; Jean-Louis Flandrin, « Soins de beauté et recueils de secrets », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 13-33 ; *Histoire de l'alimentation*, dir. Jean-Louis Flandrin et Massimo Montanari, Paris, Fayard, 1996. On ne saurait évoquer ce moment historiographique sans citer l'ouvrage pionnier de Georges Vigarello, *Le Corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, J.-P. Delarge, coll. « Corps et culture », 1978. Du côté de l'histoire de la culture matérielle, on verra Annik Pardailhé-Galabrun, *La Naissance de l'intime. 3 000 foyers parisiens, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, coll. « Histoires », 1988. Les travaux de Daniel Roche, quant à eux, ont ouvert la voie à une histoire des objets du corps. Voir en particulier *Le Peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, Paris, Aubier-Montaigne, coll. « Collection historique », 1981 ; *id.*, *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989 ; *id.*, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1997.

- 12 C'est l'un des apports essentiels de l'œuvre de Pierre Bourdieu, auquel Dominique Memmi consacre un essai (« Pierre Bourdieu. Le corps dénaturalisé ») dans *La Tentation du corps...*, *op. cit.*, p. 71-94. De Pierre Bourdieu, on verra en particulier, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1979 et *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, coll. « Documents », 1980. Voir aussi Luc Boltanski, « Les usages sociaux du corps », *Annales ESC*, XXVI, 1, janvier-février 1971, p. 205-233.
- 13 Sur l'exploitation de l'œuvre de Marcel Mauss, voir d'Olivier Martin et Dominique Memmi, « Marcel Mauss : la redécouverte tardive des "Techniques du corps" », dans *La Tentation du corps...*, *op. cit.*, p. 23-46. Sur les liens entre corps et techniques, on verra le volume « Corps et techniques » (n° 81) de la revue *Communications*, Paris, Éditions du Seuil, 2007.

lors de la conférence intitulée « Les Techniques du corps » est, pour l'homme, « le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique »¹⁴. Il est à la fois une expression technique lorsqu'il se modèle lui-même et un support de la technique lorsqu'il la reçoit. Dans cette double dimension, à partir d'observations concrètes, Mauss avait proposé deux classifications des techniques du corps : la première en fonction des sexes, des âges de la vie, des objectifs qu'elles poursuivent, des principes de leur transmission ; la seconde en fonction des différents registres de l'activité humaine. Aux cotés des techniques de l'activité, de la consommation, de la reproduction, figuraient celles des soins du corps. Quelles que soient les combinaisons entre ces deux registres de classification, ces techniques du corps révèlent leur nature éminemment sociale, mais comme anthropologue ouvert à la réflexion psychanalytique, Mauss leur reconnaît une possible dimension symbolique et irrationnelle. En somme, le corps est ici le centre d'un homme total, à la fois source et médiateur, départ et arrivée de toute une série d'actes, reliés entre eux par des rapports de causalité ou de traduction, qui relèvent de ses trois instances fondamentales : physiologique, psychologique, sociologique¹⁵. Le corps est chez Mauss considéré comme « un fait social total » et cette approche ouvre de multiples perspectives.

Depuis plus de trente ans, l'histoire de la cour est un chantier historique en plein renouvellement à l'échelle française et européenne, comme en témoignent plusieurs initiatives collectives de recherche¹⁶. Les temps sont loin désormais où la cour, considérée surtout comme un lieu de frivolités et de plaisirs, était tenue dans les « oubliettes de l'histoire », entreprise par quelques nostalgiques de l'Ancien Régime, délaissée par les historiens libéraux et radicaux tant les enjeux politiques sous-jacents étaient sensibles¹⁷. Dépassée aussi l'époque où cette historiographie flirtait avec les anecdotes, les micro-événements, les détails

14 Marcel Mauss, « Les techniques du corps », dans *id.*, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de sociologie contemporaine », 1960, p. 372.

15 *Ibid.*, p. 384.

16 Signalons la création en 2007 du *Court Studies Forum* à l'initiative duquel a été organisé le colloque international (château de Versailles, 24-26 septembre 2009) : *Les cours en Europe : bilan historiographique*, dont les actes sont attendus en 2011 chez l'éditeur italien Bulzoni (sous la direction de Mathieu da Vinha et Marcello Fantoni). À l'initiative de Caroline zum Kolk (Centre de recherche du château de Versailles) a été créé le site Cour de France <<http://cour-de-france.fr>> qui associe plusieurs laboratoires de recherche français ou étrangers (Centre d'études supérieures de la Renaissance, Centre de recherche du château de Versailles, Équipe EA 4115 « Histoire de l'art, histoire des représentations et archéologie de l'Europe », American University of Paris) et travaille à la diffusion de sources et de travaux sur la cour de France.

17 Jean-François Solnon, *La Cour de France*, Paris, Fayard, coll. « Nouvelles études historiques », 1987, p. 11 (Avant-propos).

croustillants, alimentant tant de légendes tenaces sur la saleté des corps et des espaces, sur les chroniques à l'œil de bœuf¹⁸... De telles perspectives ont été abandonnées et les travaux sur la cour, en particulier à l'époque moderne, se sont multipliés : son cadre matériel et ses aménagements, son fonctionnement et son personnel, son cérémonial et son programme iconographique, ses productions artistiques ont été l'objet, ces dernières années, d'études nombreuses et stimulantes¹⁹. Peu d'entre elles, cependant, accordent au corps et à ses techniques une place centrale²⁰.

En effet, les tentatives pour nouer ensemble l'histoire du corps et l'histoire de la cour ont longtemps relevé d'une histoire des mentalités et du politique,

12

18 Alfred Franklin, *La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers. Modes, mœurs, usages des Parisiens du xii^e au xviii^e siècle d'après des documents originaux ou inédits*, t. VII, *L'Hygiène*, Paris, E. Plon/Nourrit, 1890, p. 138-143.

19 Pierre Verlet, *Le Château de Versailles*, Paris, Fayard, 1985 [1961] ; Peter Burke, *Louis XIV. Les stratégies de la gloire*, Paris, Éditions du Seuil, 1995 pour la traduction française ; Philippe Beaussant et Patricia Bouchenot-Déchin, *Les Plaisirs de Versailles. Théâtre et musique*, Paris, Fayard, coll. « Les Chemins de la musique », 1996 ; Emmanuel Le Roy Ladurie, *Saint-Simon ou le Système de la cour*, Paris, Fayard, 1997 ; Gérard Sabatier, *Versailles ou la Figure du roi*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel de l'histoire », 1999 ; Mathieu da Vinha, *Les Valets de chambre de Louis XIV*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2004 ; Mathieu da Vinha, *Le Versailles de Louis XIV. Le fonctionnement d'une résidence royale au xvii^e siècle*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2009. Plus récemment, et pour tenter d'en finir avec l'idée d'un déclin de la cour après Louis XIV, voir Bernard Hours, *Louis XV et sa cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan. Essai historique*, Paris, PUF, coll. « Le Nœud gordien », 2002. Les ouvrages à perspective comparatiste se multiplient ces dernières années et permettent un renouvellement prometteur des images de la cour, de ses rituels et de son personnel. On verra *The Princely courts of Europe : Ritual, Politics and Culture under the Ancien Regime 1500-1750*, dir. John Adamson, London, Weidenfeld and Nicolson, 1999 ; Jeroen Duindam, *Vienna and Versailles, The Courts of Europe's Dynastic Rivals, 1550-1780*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 ; Jean-Frédéric Schaub, *La France espagnole. Les racines hispaniques de l'absolutisme français*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2003 et *Les Cours d'Espagne et de France au xvii^e siècle*, dir. Chantal Grell et Benoît Pellistrandi, Madrid, Casa de Velázquez, coll. « Collection de la Casa de Velázquez », 2007.

20 C'est justement afin de promouvoir cette histoire du corps à la cour qu'a été créé le Groupement de recherche européen C3B, *Cultures of the Court and Cultures of the Body : Practices, Norms and Representations in European Courts, 12-18th Centuries* (2008-2011). Dirigé par Marilyn Nicoud, il associe le CNRS, le Centre de recherche du château de Versailles, les universités de Lausanne et Queen Mary de Londres, ainsi que l'EHESS, l'ENS de Lyon, le ministère de la Culture et de la Communication, les universités de Lumière-Lyon 2, Orléans et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (à travers les EA 2449 et 3272, et les UMR 5648 et 8177). Récemment, l'ouvrage de Staniz Perez, *La Santé de Louis XIV. Une biohistoire du roi-soleil* (Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2007) permet d'approcher au plus près le corps du roi. Pour l'époque médiévale, les récents volumes de la revue *Micrologus*, et en particulier « Le corps et sa parure/The Body and its Adornment » (*Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali*, XV, 2007) ou « I saperi nelle corti/Knowledge at the Courts » (*Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali*, XVI, 2008), offrent plusieurs contributions qui nouent histoire de la cour et histoire du corps.

profondément marquée par l'œuvre de deux illustres auteurs, Norbert Elias et Michel Foucault²¹. Les ouvrages du sociologue allemand, et en particulier la triade constituée par *La Civilisation des mœurs*, *La Société de cour* et *La Dynamique de l'Occident*, publiée en langue française au début des années 1970, ont mis en valeur le concept désormais fréquemment invoqué de « procès de civilisation »²². En Europe, la diversification croissante des fonctions sociales depuis la fin du Moyen Âge, la compétition que se livrent les élites, impliquent pour le prince la nécessité d'accorder les personnes et leurs actes, bref de réguler l'ordre social. Ce processus complexe se traduit par une lente modification des sensibilités qui promeut la maîtrise des affects et la rationalisation des comportements corporels, la réorganisation de la hiérarchie des sens au détriment de l'odorat et du toucher, au profit de la vue²³. Effectivement, une cascade de regards court en permanence dans l'espace curial, engageant les élites sur la voie de l'intégration de ces contraintes corporelles.

Dans un tel procès, la position centrale du roi, la puissance de son regard discriminant n'échappent à personne. Les travaux de Michel Foucault, cependant, et entre autre son ouvrage de 1975 *Surveiller et punir*, ont porté plus loin encore de telles analyses. Dans le cadre de la construction de l'État monarchique de l'âge classique, Foucault souligne « toute une découverte du corps comme objet et cible du pouvoir »²⁴. Point ici de processus d'intégration : de la cour au collège en passant par l'hôpital, l'armée et la prison, le temps des disciplines scrute les corps, les fouille, les manipule, les désarticule et les recompose pour en faire avant tout des instruments politiques²⁵. De telles analyses sont stimulantes, de tels paradigmes sont féconds et ils ont grandement contribué à promouvoir l'histoire du corps ces trente dernières années, dans la mesure même où ce dernier pouvait devenir le lieu et l'instrument de lecture

21 L'article « La Cour » de Jacques Revel est ainsi profondément marqué par les thèses d'Elias (dans *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. III, *Les France*, t. II, *Les Traditions*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des Histoires », 1993, p. 128-193). Pour une remise en cause partielle de ces thèses, voir Étienne Anheim et Benoît Grévin, « Le procès du "procès de civilisation" ? Nudité et pudeur selon H. P. Duerr », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1, 2001 (n° 48-1), p. 160-181.

22 Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Archives des sciences sociales », 1973 [1939] ; *La Société de cour*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Archives des sciences sociales », 1974 [1969] ; *La Dynamique de l'Occident*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1975 [1939].

23 Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs*, *op. cit.*, p. 295.

24 Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1975, p. 160.

25 *Ibid.*, p. 165. Sur l'intégration de la noblesse de cour dans le cérémonial royal, on verra l'ouvrage de Frédérique Leferme-Falguières, *Les Courtisans. Une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Paris, PUF, coll. « Partage du savoir », 2007.

de l'ordre social. Cependant, au final, ces modèles ignorent souvent la vérité, le vivant des corps ou, plutôt, fonctionnent comme s'ils les « dé-corporaient » dans leur dimension physique ; leur présence et leur apparence réelles, leur anatomie, leurs fonctions, leurs souffrances, leurs volumes, leurs couleurs... ayant disparu. Si le roi, rapporte Elias dans la *Société de cour*, arborait une « petite perruque » dès les deux premières entrées de son lever, chacun se représente bien l'importance symbolique de cette parure dans le cadre du fonctionnement cérémoniel²⁶. Rien de plus précis cependant : le « simple corps du roi », comme sa perruque d'ailleurs, demeurent pour nous invisibles, car insaisissables dans leur matérialité.

14

En renouant ensemble cette histoire de la cour et cette histoire du corps, en particulier autour des questions d'hygiène, de santé et de beauté, les contributions proposées dans ce volume témoignent de la multitude des pistes qui s'offrent pour redonner vie à ces corps et à leurs techniques, aux cultures qui s'expriment par eux. La première d'entre elles est d'ordre méthodologique et invite au comparatisme. Ainsi, la nécessité du décloisonnement géographique et temporel et celle des changements d'échelle s'impose avec force, permettant de rapprocher des études qui portent sur la cour de France à l'âge classique, devenue un modèle du genre, mais encore en amont sur de nombreuses cours médiévales, françaises ou italiennes.

Puisque le corps et ses techniques constituent une clef de lecture du social, la volonté de se tenir plus proche de l'objet, le désir d'aborder ces cultures du corps par les pratiques et non seulement par les normes ou les représentations est partout sensible. Ils se fondent sur l'exploitation d'une grande variété de sources. Du côté descriptif et assez traditionnellement mobilisés par les historiens de la cour, se signalent les journaux, les mémoires, les chroniques, les correspondances, les relations d'ambassadeurs, d'une plus ou moins grande qualité informative et littéraire, auxquels s'ajoute une abondante littérature anti-curiale dont le célèbre « De la cour » des *Caractères* de La Bruyère ne constitue qu'un exemple illustre²⁷. Du côté prescriptif, des catégories plus nettement distinctes apparaissent. Bien des ouvrages appartiennent à un genre qu'il convient de qualifier de littérature normative : depuis les traités d'éducation des princes et des princesses de la fin du Moyen Âge jusqu'aux manuels de cour et aux civilités se définissent des règles et des comportements corporels *ad hoc* d'un côté, des attitudes et des gestes

²⁶ Norbert Elias, *La Société de cour*, *op. cit.*, p. 70.

²⁷ Je renvoie ici à la recension dressée par Frédérique Leferme-Falguières, *Les Courtisans...*, *op. cit.*, p. 231. La Bruyère, *Les Caractères de Theophraste traduits du Grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, éd. Robert Pignarre, Paris, Garnier-Flammarion, 1965 [1690].

déviant de l'autre²⁸. À cette première catégorie s'en ajoutent d'autres, et en particulier une abondante production de traités savants ou techniques, plus ou moins officiels et rattachés à l'univers curial : manuels pratiques de médecine, de chirurgie, de diététique, d'obstétrique, d'apothicairerie, auxquels s'ajoutent encore tant de recueils de secrets, qui associent recettes de cuisine, de divers remèdes, de parfums, de cosmétiques²⁹.

Cependant, la nécessité de se rapprocher de l'objet corps, par le truchement de ses techniques, et de re-matérialiser les pratiques, ouvre sur la question de l'approvisionnement des cours en produits et en objets spécifiques, mobiliers ou accessoires. Si tout peut paraître banal, rien n'est ici trivial et tous les objets peuvent être appréhendés : perruques, linges de bain et masques, cosmétiques et parfums, seringues à lavements et lancettes à saignée, rasoirs et ustensiles de petite chirurgie, brosses et opiat pour les dents, chaises de commodité, bidets et tables de toilette, boîtes et flacons... Pour ce faire, des sources trop partiellement exploitées jusque-là sont progressivement réinvesties par les chercheurs et en particulier les archives comptables des cours : mémoires et factures de fournisseurs, états de paiement et quittances, etc.³⁰ Au cœur des espaces curiaux eux-mêmes, les inventaires des garde-robes et des garde-meubles, quand ils existent, ouvrent grand les portes sur les mobiliers et sur les objets du corps et

28 Jacques Revel, « Les usages de la civilité », dans *Histoire de la vie privée*, dir. Philippe Ariès et Georges Duby, t. III, *De la Renaissance aux Lumières*, dir. Roger Chartier, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1986, p. 167-208. Roger Chartier, « Distinction et divulgation : la civilité et ses livres », dans *id.*, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1987, p. 45-86. Voir aussi Pascale Mormiche, *Devenir prince. L'école du pouvoir en France XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, coll. « CNRS histoire », 2009.

29 Pour une mise au point sur les traités de diététique, leurs auteurs et la réception dont ils sont l'objet, voir Marilyn Nicoud, *Les Régimes de santé au Moyen Âge. Naissance et diffusion d'une écriture médicale, XIII^e-XV^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2007. Pour une analyse des soins du corps dans les traités médicaux de la fin du Moyen Âge, voir Laurence Moulinier-Broggi, « Esthétique et soins du corps dans les traités médicaux à la fin du Moyen Âge », *Médiévales*, 46, « Éthique et pratiques médicales », printemps 2004, p. 55-72. Sur la littérature de secrets, voir William Eamon, *Science and the Secrets of Nature. Books of secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 1994. Pour la conception et la fabrication des cosmétiques et ses liens avec la médecine et la cuisine, voir Catherine Lanoë, *La Poudre et le Fard. Une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008, en particulier p. 131-142.

30 Pour un exemple d'exploitation des pièces comptables (comptes annuels, comptes de la dépense extraordinaire, pièces justificatives...) d'une maison princière, on verra la thèse de Marjorie Meiss-Even, *Fortune et consommation aristocratiques dans la France de la Renaissance : le cas des ducs de Guise* (sous la direction de Gérard Chaix et Pascal Briost, Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours, 2010). Voir aussi Bruno Laurioux et Pauline Moirez, « Pour une approche qualitative des comptes alimentaires : cour de France et cour de Rome à la fin du Moyen Âge », *Food & History*, 4-1, 2006, p. 45-66.

en appellent à une collaboration toujours plus étroite entre les conservateurs des musées et les historiens³¹. Enfin, à côté des circuits d'approvisionnement traditionnels et parfois institutionnalisés en divers départements, coexistent des réseaux plus informels qui confirment le poids du marché du corps à la cour – colportage, installations d'échoppes et de baraques autour ou à l'intérieur même des châteaux – et méritent d'être débusqués à partir d'archives aussi nombreuses que variées, formant séries constituées ou non³².

Par le dialogue raisonné que l'historien engage entre ces différentes sources – prescriptives, descriptives, comptables, entre autres – au-delà des objets et des espaces du corps, se dessine aussi la variété des personnels et des artisans qui ont pris en charge les corps à la cour, depuis les médecins, les apothicaires, les chirurgiens, les barbiers-perruquiers, les coiffeurs et les parfumeurs, en passant par les tailleurs et les marchandes de modes, les menuisiers, les ébénistes, les orfèvres et jusqu'aux peintres en portraits³³. Un immense gisement de savoirs du corps, qui ne relèvent pas seulement de l'univers médical, se tient ici que des études prosopographiques, encore trop peu nombreuses, pourraient mettre au jour³⁴.

16

31 Trop peu développée encore en France, la collaboration entre les historiens et les conservateurs, en particulier ceux du Victoria and Albert Museum, est traditionnelle en Angleterre et a permis d'approfondir l'histoire de multiples pans de la culture matérielle. On verra, par exemple, les travaux de Michelle O'Malley et Evelyn Welch (Queen Mary University London), *The Material Renaissance*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Studies in design and material culture », 2007 et en particulier son projet en cours *Fashioning the Early Modern: Creativity and Innovation in Europe, 1500-1800*. Du côté français, la réussite de cette collaboration est illustrée par le catalogue d'exposition *Fastes de cour et cérémonies royales. Le costume de cour en Europe. 1650-1800* (exposition au château de Versailles, 31 mars-28 juin 2009), dir. Pierre Arizzoli-Clémentel et Pascale Gorguet-Ballesteros, Versailles/Paris, Établissement public du musée et du domaine national de Versailles/RMN, 2009.

32 Pour identifier les circuits de colportage et de revente à la cour de France entre ^{xvi}e et ^{xviii}e siècle, l'analyse des actes notariés des artisans (Archives nationales, Minutier central des notaires parisiens), combinée à celle de leur(s) livre(s) de compte et de leur(s) dossier(s) de faillite (Archives de la Seine, sous série D⁴B⁶ et D⁵B⁶) donne de bons résultats. Pour la période moderne, voir aussi : Archives nationales, O¹1981-1986, Baraques (Correspondance, mémoires, brevets, comptes et plans concernant l'établissement de baraques avec l'autorisation du roi le long des bâtiments et sur les terrains de la Couronne, en particulier à Marly et Versailles, ^{xvii}e-^{xviii}e siècles).

33 Voir l'ouvrage de Sandra Cavallo, *Artisans of the Body in Early Modern Italy. Identities, Families and Masculinities*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Gender in history », 2007.

34 C'est afin de pister la diversité des figures des praticiens de la médecine dans les cours d'Europe entre Moyen Âge et temps modernes que Colin Jones et Marilyn Nicoud (dans le cadre du GDRE C3B) ont organisé les journées d'études « Soigner à la cour : praticiens et pratiques médicales en Europe (XIII^e-XVIII^e siècle) » (ENS Lyon, 13-14 novembre 2009). On verra aussi Alexandre Lunel, *La Maison médicale du roi. ^{xvi}e-^{xviii}e siècles. Le pouvoir royal et les professions de santé*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008.

Les bénéfices de ces approches renouvelées apparaissent nettement au long des différentes contributions que propose cet ouvrage. Elles inaugurent, en somme, une histoire des pratiques d'hygiène, des soins et de la beauté à la cour qui n'évince plus son objet, qui n'exclut plus le corps, mais qui au contraire se construit par lui ; une histoire qui, par la même occasion, lève de multiples erreurs et éclaire de nombreux angles morts.

TROISIÈME PARTIE

Artisans, espaces et objets du corps

LA TAXE DE 1706 SUR LES PERRUQUES :
L'INTÉGRATION DU CORPS DANS LA SOCIÉTÉ MARCHANDE
DE L'ANCIEN RÉGIME¹

Mary K. Gayne

James Madison University (Harrisonburg, Virginie)

À la fin du xvii^e siècle, les perruques longues et les visages rasés de près prirent une place déterminante dans les efforts déployés par la monarchie pour produire une esthétique physique mondialement reconnue comme française et fondée sur les critères de bienséance exigés à la cour de Versailles. Des artisans de tout le royaume s'investirent dans cet ambitieux projet monarchique dès 1673. C'est alors, en effet, que le pouvoir royal se mit à offrir des charges vénales attestant du privilège d'organiser la toute nouvelle corporation des barbiers, baigneurs et perruquiers. En instituant officiellement cette corporation, avec ses liens extraordinaires au système vénal, l'État n'entendait pas soumettre la perruque aux lois somptuaires. Au contraire, s'écartant spectaculairement des traditions en ce domaine, il veillait à ce que l'on puisse largement disposer de cet accessoire d'habillement distinctif en tout lieu disposant d'un siège de la justice royale.

Pourquoi la perruque et pourquoi cet étrange intérêt porté par Louis XIV à sa commercialisation ? Visiblement, la perruque ouvrait de larges perspectives dans le contexte du commerce mondial et du pouvoir absolu. La perruque éveillait l'intérêt et attirait l'attention sur la société française et ses mœurs. Elle était un objet matériel susceptible d'être produit en grande quantité et relativement accessible. Objet culturel qui parait le corps et fétichisait la tête humaine, elle pouvait aussi contribuer à différencier les espaces de sociabilité. Enfin, elle soulignait la disponibilité de ressources naturelles et, tout comme les aménagements spectaculaires de Versailles, témoignait de l'aptitude de l'homme à maîtriser la nature ; c'était la vitrine de la créativité des artisans français. Le sacrifice des paysannes, dont les cheveux étaient la matière première essentielle de la perruque, reflétait la loyauté des sujets du roi et leur disposition à la soumission ; cela attestait également des échanges entre un vaste milieu rural et un foyer rayonnant. L'étonnante association des perruquiers avec le système

¹ Cet article a été traduit de l'anglais par Marc Phéline.

du privilège vénal assurait en fin de compte la continuité de la production et l'importance symbolique de la perruque dans la société d'ordres et la culture de l'Ancien Régime. En revanche, c'est ce même lien avec le système vénal qui compromit la continuité de l'usage de la perruque à l'époque suivante, comme symbole par excellence de la beauté française.

Les témoignages picturaux qui attestent dans le royaume d'une adoption généralisée et quasi instantanée – soit dans les dix premières années du XVIII^e siècle – des critères de bienséance physique de la cour semblent confirmer la vitalité de l'innovation culturelle à Versailles. D'un point de vue pratique, cependant, le souci de la monarchie de promouvoir des critères de bienséance physique à l'échelle du royaume se heurta à d'énormes tensions sociales, qui allaient se poursuivre jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Le cas de la taxe sur les perruques de 1706 n'est qu'un exemple, parmi de nombreux autres efforts, qui permet de mettre en valeur la volonté de Louis XIV d'intégrer le corps humain dans la société marchande, en tant qu'objet vénal. Cet article étudie ainsi les préoccupations des courtisans et administrateurs de Versailles lorsqu'ils élaborèrent des projets pour la taxe sur les perruques et il examine les difficultés d'ordre socio-économique auxquelles se confronta la monarchie lorsqu'elle s'efforça de l'appliquer à travers le royaume.

Contrairement à toute autre activité artisanale, Louis XIV organisa les barbiers, baigneurs et perruquiers en une entité collective structurée par un système de charges vénales normalement réservées aux officiers de finances et de justice². Selon l'édit de 1673, les aspirants maîtres perruquiers étaient tenus d'acquiescer une charge auprès du contrôleur général avant de présenter leur candidature aux « corps & communauté des barbiers, baigneurs, étuvistes & perruquiers » nouvellement créés. Dans mon mémoire de doctorat, j'ai désigné sous l'expression de « système de charges et de corporations »³ cette organisation commerciale si particulière des artisans de l'art capillaire. Durant les trois premières décennies de son existence, au moins 3 291 familles d'artisans de toute la France investirent plus de 1 800 000 livres en charges de barbiers-baigneurs et perruquiers⁴. En matière d'héritage, le droit coutumier de Paris stipulait que, dès l'achat, les charges de perruquiers, qui étaient assignées à un détenteur particulier, entraient dans la lignée familiale comme biens transmissibles.

2 William Doyle, *Venality. The Sale of Offices in Eighteenth-Century France*, Oxford, Clarendon Press, 1996 ; Roland Mousnier, *La Vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, PUF, coll. « Hier », 1971.

3 Mary K. Gayne, *The Wigmakers, the Public, and the State. Cultural and Material Production of Eighteenth-Century French Hairstyles*, thèse de doctorat, Ithaca [New York], Cornell University, 2007.

4 AN, P 3294 ; P 3552 ; P 3680-3747 ; P 3784 ; P 3937 ; P 3955-3960 ; P 4005-4007 ; P 4914 ; G7 1501. Ces totaux, forcément incomplets, se fondent sur mon recensement exhaustif des reçus existants relatifs aux ventes de charges de barbiers-baigneurs et perruquiers.



Antoine-Louis Romanet, d'après Jean-Michel Moreau le Jeune, *La Grande Toilette*, XVIII^e siècle,
burin, eau-forte : 30,6 cm x 26 cm.
Paris, musée du Louvre,
collection Rothschild, 672oLR.
© RMN / Thierry Le Mage

Louis XIV créa à l'origine 200 charges pour Paris. Après 1673 et jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, la création de 450 charges supplémentaires ne fut pas à la mesure de l'incroyable rythme de croissance du marché de la perruque dans le royaume. Louis XV et Louis XVI créèrent de loin en loin 322 nouvelles charges pour Paris, ce qui porta le nombre total de détenteurs parisiens à 972 en 1771. À la fin de l'Ancien Régime, pas moins des deux tiers de ces détenteurs n'exerçaient pas l'activité de barbier, baigneur ou perruquier, mais se contentaient de louer le privilège de leur charge à des perruquiers qui exerçaient sans être maîtres de la corporation.

230

Les deux cents charges parisiennes instituées par Louis XIV en 1673 furent vendues 300 000 livres à la corporation nouvellement créée le 23 octobre 1674. En les acquérant en masse, les maîtres de la corporation furent en mesure d'en contrôler la distribution, assignant parfois les titres à quelque enfant mineur qui n'était pas tenu de se présenter à la maîtrise avant ses vingt-cinq ans. La famille d'un maître barbier-baigneur et perruquier pouvait tirer profit de la location des privilèges de sa charge à un praticien barbier, baigneur, perruquier ou grossiste en cheveux, qui pouvait ainsi s'installer à son compte. De cette façon, une famille détentrice d'une charge pouvait gagner entre un et trois pour cent de plus qu'en investissant le même montant dans une rente perpétuelle à cinq pour cent. On ne saurait surestimer l'aspect unique de ce système dans l'organisation de l'artisanat sous l'Ancien Régime.

Après 1701, 100 charges supplémentaires étant venues s'ajouter aux 350 déjà créées, le marché des charges de perruquiers retomba et il fallut au moins quatre ans à la monarchie pour écouler ces dernières. Celles-ci ne furent pas vendues directement à la corporation de Paris, mais cédées à des particuliers qui se présentaient directement aux agents du contrôleur général, puis à la corporation pour se porter candidats à la maîtrise. Lorsque les charges de 1701 furent enfin vendues, le contrôleur général se mit aussitôt en quête de nouveaux moyens de s'assurer des revenus supplémentaires. Désespérément à la recherche de fonds, alors que les dépenses de guerre s'accumulaient, la monarchie se révéla cependant incapable de tirer profit du système des charges et corporations alors même que, en termes de production, le secteur de la perruque continuait de connaître un développement significatif.

En 1705, en effet, il ne se trouvait pratiquement pas un homme de qualité dans le royaume qui aurait osé se faire peindre sans perruque, un accessoire qui avait d'ailleurs contribué à définir un nouveau genre de portrait, le portrait bourgeois. Mieux, même ceux qui, tout en appartenant aux milieux favorisés, ne pouvaient espérer pénétrer à la cour de Louis XIV avaient succombé à l'adoption obligatoire d'une perruque à cheveux longs. Dès 1704, le portrait bourgeois attestait en outre de l'apparition de la nouvelle mode de poudrer les

perruques. Peu à peu, la perruque était ainsi devenue un accessoire essentiel de la garde-robe de quiconque aspirait à embrasser l'un des grands idéaux de l'Ancien Régime : vivre du revenu d'investissements plutôt que du travail manuel⁵.

Par ailleurs, les 60 000 postiches variés vendus chaque année par les perruquiers parisiens était loin d'être destinés à la seule haute noblesse. Un projet financier indiquait ainsi que les perruquiers produisaient au moins 10 000 perruques pour les prêtres, dites « perruques d'abbé » et d'innombrables perruques à cheveux longs, peu extravagantes, dites « à l'espagnole » et « à la cavalière » pour les consommateurs bourgeois. En outre, des estimations suggéraient que les perruquiers parisiens fabriquaient au moins 5 000 perruques brunes communes par an, destinées aux marchands et aux artisans⁶.

Quoiqu'il fut mal compris, le fort développement de la consommation de cet objet offrait à la monarchie des possibilités financières considérables, pour peu qu'elle puisse imaginer comment l'exploiter. L'adoption de cet accessoire à tous les niveaux de l'échelle sociale aiguïllonna l'imagination financière de nombreux courtisans. Dès la fin de l'été 1705, diffusés à Versailles par d'habiles agents, divers projets de « traitants », destinés à atteindre le porte-monnaie des porteurs de perruques, attirèrent l'attention du contrôleur général Michel de Chamillart.

Le projet qui aboutit à la taxe sur les perruques naquit à Bordeaux, de la rencontre entre un officier militaire en poste au château Trompette et un trésorier royal nommé Cressé. Le premier ayant présenté son idée, Cressé lui conseilla de solliciter le soutien de son supérieur, M. Dalon, premier président du Parlement de Bordeaux. Un peu avant le mois de septembre, cette proposition atterrit sur le bureau de Chamillart, lequel demanda à son assistant Nicolas Desmarts d'y donner suite en organisant une rencontre avec Cressé pour voir s'il entendait sérieusement fonder une compagnie. Desmarts pria bientôt son secrétaire De La Garde de rassembler toutes les informations qu'il pouvait sur la fabrication des perruques, qu'elle soit le fait de perruquiers travaillant en atelier, opérant en chambre ou installés chez quelque hobereau de province, ou bien encore de valets de chambre.

5 Catherine Lebas et Annie Jacques, *La Coiffure en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Delmas, 1979, p. 132-136 ; Guillaume-François-Roger Molé, *Histoire des modes françaises, ou Révolutions du costume en France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours, contenant tout ce qui concerne la tête des Français, avec des recherches sur l'usage des chevelures artificielles chez les anciens*, Amsterdam/Paris, Costard, 1773 ; *Les Cent-un coiffeurs de tous les pays, ouvrage publié par Croisat*, Paris, rue de l'Odéon, 31 bis, 1836-1841, 3 vol. ; Dr Akerlio [Jean-Marie-Nicolas de Guerle], *Éloge des perruques, enrichi de notes plus amples que le texte par le Docteur Akerlio*, Paris, Maradan, 1799.

6 AN, G⁷ 1500, 1501 comportent divers types de documents issus de « traitants » sur les modes parisiennes en matière de port de perruque. Sur l'estimation de 60 000 perruques produites par les perruquiers parisiens, voir le document daté du 8 juin 1706 dans G⁷ 1500.

Peu après sa décision de donner suite au projet de Cressé, Chamillart se présentait à la cour, où lui fut remis un deuxième projet, soutenu par la maîtresse puis seconde épouse du roi, Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. Celle-ci agissait pour le compte de M^{me} de Gerbault, la nourrice de la petite-fille du roi, Anne-Louise de Bourbon, M^{lle} de Charolais. Un investisseur privé nommé Louis Castaing avait promis 15 000 livres de gratification à M^{me} de Gerbault si elle réussissait à faire parvenir ce projet au contrôleur général et obtenait l'approbation de la monarchie. Ce projet ressemblait beaucoup à celui de Cressé. Après avoir habilement négocié les questions politiques de patronage, Chamillart se résolut enfin à donner suite au projet de Cressé de fonder une société, ou « régie », qui allait être autorisée à lever des taxes sur la fabrication (et non sur la consommation) de toutes les perruques réalisées dans le royaume. Il convainquit Cressé à compter, bon gré, mal gré, Castaing parmi les actionnaires de la société, ce qui assura ainsi sa gratification à M^{me} de Gerbault et renforça un peu plus la position de M^{me} de Maintenon à la cour.

En janvier 1706, la royauté promulgua un édit annonçant qu'une société dirigée par Jacques Fortin établissait un contrôle sur les perruques. Fortin était un bourgeois de Paris et servait comme valet de chambre chez un certain M. Barrié, qui allait bientôt devenir le deuxième actionnaire de la société après Cressé. Fortin accepta, moyennant finances, que son nom représente la société sur tous les décrets et documents officiels, masquant ainsi au public l'identité des véritables participants. Ainsi que le stipulait un contrat de neuf ans accordé par la monarchie à la régie pour 210 000 livres par an, cette dernière acquérait le droit de percevoir les taxes selon les termes de l'édit.

La monarchie et les traitants entendaient s'emparer d'une partie de l'argent que les porteurs de perruque dépensaient à leur coiffure, comme l'atteste une grande partie de la correspondance qu'ils échangèrent en 1705 et 1706. On ignore s'ils pensaient vraiment que les perruquiers tiraient d'énormes profits de cette activité en plein essor, mais beaucoup de leurs décisions reflètent bel et bien une présomption générale que les perruquiers contribuaient à déterminer, par exemple, qu'une perruque blonde valait substantiellement plus cher qu'une simple perruque brune⁷. Pour l'essentiel, en effet, la variation de valeur marchande attribuée par les perruquiers aux différents modèles reflétait de véritables différences du coût moyen de production et de la main-d'œuvre, les fabricants ne prenant pas en compte la demande des consommateurs pour fixer les prix. Si les cheveux blonds étaient plus recherchés par les consommateurs, il était surtout difficile pour les perruquiers de s'en procurer ; ce qui explique un prix plus élevé pour la perruque. Par ailleurs, même si de nombreux

7 Rien ne prouve, cependant, que c'était le cas au début du XVIII^e siècle.

consommateurs savaient que ce segment de marché rapportait beaucoup plus que celui du pain, par exemple, les praticiens perruquiers continuaient à installer leurs boutiques, à gérer leurs gains et à s'intégrer dans le réseau artisanal local comme s'il s'agissait du même type de commerce. Cette caractéristique tient largement au fait que s'enrichir par le biais d'un créneau commercial et d'une production ciblée ne fit jamais partie des grands idéaux de la culture des artisans de l'Ancien Régime qui habitaient et travaillaient dans une grande proximité les uns par rapport aux autres et répondaient principalement aux différents besoins des consommateurs de leur quartier ; un point d'une importance capitale pour bien comprendre l'échec de la taxe sur les perruques de 1706.

Après avoir pris la décision de taxer les perruques et avant de promulguer l'édit en vertu duquel la régie allait s'établir comme structure institutionnelle chargée de percevoir cet impôt, la royauté se heurta à la difficulté de déterminer précisément comment taxer les divers styles de perruques, qui changeaient sans cesse.

Le projet présenté par les traitants obligeait les perruquiers à acquérir des marques cachetées à attacher à l'intérieur de toute perruque commercialisée. Dans sa proposition originale au contrôleur général, Cressé fournit les modèles de marques et l'équipement requis pour les imprimer, avec le mode d'emploi :

[...] comme il seroit très difficile de pouvoir imprimer une marque ny poser un cachet dans une perruque sans gaster la frisure en frappant ou en appuyant, et que cela ne peut pas même subsister, il me semble que la marque la plus commode pour ce control est de passer avec une aiguille une grosse soye double dans le ruban de derrière la Perruque au bout du quel sera appliqué un morceau de plomb du poids de deux deniers sur lequel on imprimera deux poinçons d'un seul coup pour le fermer, afin qu'on ne puisse pas l'oster sans le connoitre a l'un de ce poinçon seront gravis des armes du Roy et au revers les poinçons marqués des chiffres 1.2.3.4 qui feront connoitre l'ordre de la Perruque⁸.

Cependant, le moyen d'indiquer la catégorie de la perruque s'avéra l'une des questions les plus discutées. Durant l'année 1705, à partir des différents projets des courtisans concourant pour l'établissement de la régie, Desmarests avait établi un échantillonnage de possibilités de classification des taxations. L'une des premières propositions, rédigée par un Marseillais appelé Gueret, insistait sur l'avantage qu'il y aurait à cibler non les producteurs de perruques, mais ceux qui en portaient.

Les Perruques qui sont des inventions de la vaine gloire des hommes sont présentement si en usage que les gentilshommes, les Bourgeois, et les paysants en

⁸ AN, G7 1500.

portent des l'age de quatre ans, chacune se picque d'avoir des belles perruques, et d'en changer très souvent, c'est ce qui me donne la liberté de dire a Votre Grandeur que je regarde l'Etablissement de ce Control comme une Capitation, non pas parce quelle regarde la teste mais parce que chaque personne payera au moins 20 sous tous les ans au ROY⁹.

L'évocation de la capitation, l'une des plus importantes innovations fiscales de Louis XIV, introduite dès 1695, et l'affirmation selon laquelle le port de la perruque s'étendait à Marseille depuis les gentilshommes jusqu'à la paysannerie s'accordent avec les conclusions d'autres propositions, y compris celles émanant des fondateurs de la future régie collectrice de la taxe.

Si les traitants reconnaissent clairement que la valeur marchande de la perruque variait en fonction de la couleur et de la longueur des cheveux employés à sa fabrication, aucune des propositions présentées n'envisageait un effet éventuel des méthodes de taxation particulières sur l'élasticité de la demande à long terme. Ainsi, le modèle de classification présenté par Castaing proposait une imposition progressive comportant six tranches de taxes adaptées aux divers types de perruques et à leurs prix, le tarif allant d'une à quatre livres par perruque.

Présentée en décembre 1705, la proposition de Barrié indiquait que le prix de vente des perruques allait de 15 à 300 livres et que le marquage de chacune d'elles reviendrait à la régie à 40 sous par perruque. À la différence de Castaing, Barrié ne pensait pas que la monarchie devait se soucier de classer les perruques selon différentes tranches de taxation, mais prônait un impôt dégressif : toutes les perruques devaient être taxées de la même façon, quel que soit le prix demandé par le perruquier à son client. Il prévoyait bien une objection naturelle à la taxation au même tarif d'une perruque de 300 livres et d'une perruque de 15 livres, mais avait imaginé y parer en arguant que les individus qui achetaient une seule perruque à moins de 30 livres tous les deux ou trois ans seraient en fin de compte beaucoup moins taxés que ceux qui achetaient deux ou trois perruques de tous les jours par an et avaient « l'honneur de porter des perruques de prix » trois ou quatre fois par an. Si le raisonnement supposait bien que le consommateur allait supporter le poids de la taxe, dans la pratique, la royauté n'entendait pas ou ne pouvait pas l'appliquer de manière explicite, de crainte de provoquer des protestations de la part des nobles qui auraient condamné la remise en cause de leurs privilèges fiscaux.

Cette réticence ou cette incapacité (partagée par tous les acteurs sociaux) à reconnaître formellement que le véritable objectif de cette législation était de

9 *ibid.*

faire porter le poids de l'impôt non sur le perruquier, mais sur le porteur de perruque, était ce qui rendait l'établissement d'une classification des perruques, fondée sur les préférences des consommateurs, particulièrement délicat. Cette contradiction idéologique entre l'ambition fiscale et le respect des privilèges incita aussi la monarchie à considérer que les critères retenus par les perruquiers pour fixer le prix de la perruque correspondaient à ceux des consommateurs pour évaluer la valeur d'un produit.

L'édit promulgué en janvier 1706 divisait en fin de compte les perruques en trois catégories et leur appliquait des taxes correspondantes. Les articles XIV et XV décrivaient les différentes catégories, d'abord en fonction de leur prix, puis de leur style. La première catégorie comportait les perruques vendues moins de 10 livres. Ces perruques, dites brun commun, à cheveux courts, sans extensions capillaires, se voyaient assigner une taxe de 10 sous. Celles de la deuxième catégorie, que les perruquiers étaient supposés vendre entre 11 et 30 livres et parmi lesquelles figuraient la plupart des perruques d'abbé et toutes les perruques brunes à extensions capillaires limitées, coupées à l'espagnole et à la cavalière, devaient être taxées 40 sous. Si, conformément à l'estimation de la proposition de Barrié, la fabrication de la marque de la perruque revenait bien à 40 sous aux percepteurs des impôts, il est évident que la monarchie n'eut jamais l'intention de tirer profit de la taxation de ces deux premiers types de perruques. La dernière catégorie, en revanche, qui recouvrait toutes les perruques à grandes extensions et toutes les perruques non brunes et non « d'abbé » vendues plus de 30 livres, promettait une taxe de trois livres dix sous par perruque.

Une grande partie de la correspondance collationnée par Desmarests à propos de la taxe témoignait cependant d'une mise en doute générale de l'empressement des perruquiers et de leurs clients à participer honnêtement au système de taxation. Ainsi, Barrié avançait :

Sy on regloit que les perruques de 30L de valeur et au dessus payeroient un droit, et celles de moindre valeur un moindre droit, il y auroit les même contestations sur la valeur, parce que les perruquiers de concert avec les achettiers feroient passer Presque toutes les perruques pour estre du prix au dessous de 30L¹⁰.

Finalement, afin de prévenir toute fraude de la part des perruquiers, l'édit lui-même autorisait les percepteurs à ne pas se contenter de taxer les perruques finies, mais à demander aux perruquiers de s'acquitter de la taxe bien avant de pouvoir anticiper le paiement du client. Ce fut une fatale erreur de stratégie dans l'application de la taxe.

¹⁰ AN, G7 1500.

Quelques mois plus tôt, Desmarets avait prié son secrétaire De La Garde de s'informer sur la fabrication des perruques en divers endroits du royaume, parce qu'il entendait identifier précisément les circuits d'échanges commerciaux que suivaient les cheveux au cours de leur passage de l'état de matière première naturelle à celui de produit artisanal. Pour le pouvoir, il s'agissait en fait d'exploiter ces données afin de déterminer un lieu où la valeur des perruques serait estimée, hors de la portée de tout consommateur. Les recherches de De La Garde se soldèrent par un document écrit de six pages, intitulé *Mémoire sur l'art ou sur la manière de faire une perruque*¹¹. Contrairement à ce que laisserait entendre son titre, ce document ne traite pas de la fabrication des perruques, mais présente des détails jusqu'alors inconnus sur le lavage, le frisage et surtout la revitalisation des cheveux en vrac. Selon le *Mémoire*, en effet, après avoir frisé les cheveux et avant de les lier en perruque, les artisans capillaires faisaient systématiquement cuire les cheveux dans une sorte de croûte, afin de leur redonner l'humidité naturelle, perdue au nettoyage. Ni la notice de l'*Encyclopédie*, ni le traité de coiffure de François Alexandre de Garsault, l'*Art du perruquier*¹², ne détaillait complètement cette étape de la production et seul le *Mémoire* expliquait pourquoi les perruquiers empaquetaient les cheveux une fois frisés et les portaient au boulanger pour en faire des pâtés à cuire à petit feu. Cuits ainsi, au sein d'une grosse boule de pâte de seigle selon Garsault¹³, les cheveux attiraient un résidu qui restituait l'équilibre de l'hydratation naturelle de la cuticule.

Ceux qui ne sont pas du mestier croient que l'on se sert du four pour faire sécher les cheveux et donner à la frizure la force qui luy est nécessaire, et ce n'est point cela. La frizure prend sa force au bouillir et au séchage de manière que les cheveux se romproient facilement si l'on vouloit les employer et les peigner dans cet estat ce que cause la nécessité de les faire passer au four pour tirer de la pâte la substance qui en sort qui donne aux cheveux la nourriture dont ils ont besoin pour les rendre maniables¹⁴.

Profitant des intervalles de leur production habituelle, les boulangers et, en particulier à Paris, les fabricants de pain d'épice, enfournaient ainsi des cheveux

11 AN, G7 1500, « Mémoire sur l'art ou sur la manière de faire une perruque ». Voir Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris. Nouvelle édition corrigée & augmentée*, Amsterdam, s.n., 1782-1783, 8 vol., t. V, chap. XXXI, « Boutique de Perruquier », p. 77-83.

12 François Alexandre Pierre de Garsault, *Art du perruquier, contenant la façon de la barbe, la coupe des cheveux, la construction des perruques d'hommes et de femmes, le perruquier en vieux et le baigneur-étuviste, par M. de Garsault, s.l., s.n., 1767.*

13 *Ibid.*, p. 12.

14 AN, G7 1500, « Mémoire sur l'art ou sur la manière de faire une perruque ».

en vrac¹⁵, l'*Encyclopédie* précisant toutefois que les perruquiers pouvaient faire preuve d'une certaine flexibilité quant aux fours auxquels ils recouraient pour cuire les cheveux :

A Paris, ce sont les boulangers de pain d'épice qui font la pâte du pâté & qui le font cuire. Les perruquiers qui sont dans des pays où ils n'ont point cette commodité, la préparent eux-mêmes, avec le gruau qui sert à dégraisser les cheveux. Il faut que le pâté ne soit ni trop mince, ni trop épais. Le temps de la cuisson peut être d'environ trois heures, à-peu-près le temps qu'il faut pour cuire un pain de 10 à 12 livres¹⁶.

Dans son *Tableau de Paris*, Louis-Sébastien Mercier a commenté avec une certaine candeur la situation incongrue dans laquelle cette transaction entre boulanger et perruquier plaçait les cheveux : « Quelque chose encore, écrivait-il, qui tout-à-la-fois attire & repousse l'œil dans la boutique d'un perruquier, c'est le *pâté de cheveux sorti du four*. Sa croûte, sa ressemblance extérieure avec les bons pâtés de Périgueux, dites, cela ne fait-il pas frissonner ? »¹⁷. Quoi qu'il en soit de cette collaboration déconcertante, les deux traités indiquaient que les artisans capillaires récupéraient le « pâté de cheveux » chez le boulanger dès sa sortie du four, et tous deux, probablement à tort, prétendaient qu'il fallait l'ouvrir encore chaud. Selon le *Mémoire* du contrôleur général, qui est sans aucun doute la source la plus fiable sur la cuisson des pâtés de cheveux, les ouvriers laissaient refroidir complètement le pâté de cheveux avant d'en casser la croûte¹⁸.

Le *Mémoire* du contrôleur général révélait encore que, si les artisans capillaires devaient noter le nom de leur boutique sur chaque paquet livré au boulanger afin qu'il ne soit pas confondu avec ceux d'autres boutiques, les deux catégories d'artisans étaient attentives à la nature des cheveux destinés à la cuisson. Annotées

15 AN, G⁷ 1500-1502 ; Y 11564-11565 ; Y 13211 ; Y 13213 ; Y 11568A ; AD Loir-et-Cher, E 555. Les boulangers locaux et fabricants de pain d'épice parisiens que l'on a identifiés pour avoir cuit des pâtés de cheveux pour des perruquiers comptaient : vers 1706, le maître boulanger Potier, rue Maricaux, et les maîtres boulangers Hugues et Forestier, tous deux rue Saint-Honoré ; en 1748, un fabricant de pain d'épice nommé Cheron puis en 1752 sa veuve tenant boutique rue de la Joaillerie, dans le quartier Saint-Jacques ; enfin, vers 1748, un autre fabricant de pain d'épice du nom de Sanitain, rue Maricaux. Au début du siècle, les perruquiers provinciaux avaient plus communément recours à des boulangers, tels que le maître boulanger Adrien Basset, rue Dauphine à Versailles, et le maître boulanger Vernouille, à Blois.

16 Denis Diderot et Jean Le Rond dit d'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société des gens de lettres. Mis en ordre & publié par M. Diderot ; & quant à la partie mathématique, par M. d'Alembert. Nouvelle édition*, Genève, Genève, J.-L. Pellet, 1777-1779, 36 vol., t. XXV, p. 427.

17 Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris, op. cit.*, t. V, chap. XXXI, « Boutique de Perruquier », p. 81.

18 AN, G⁷ 1500.

sur les paquets, toutes ces précisions pouvaient fournir à la Couronne autant d'éléments pour estimer la valeur des perruques, à l'insu du consommateur. Le *Mémoire* expliquait ainsi :

[...] les plus expérimentez qui veulent se donner de la réputation ne mettent des cheveux dans un paquet que pour une perruque et font faire les pasteux fort plats afin que tous les cheveux se sentent également de cette substance qui sort de la croûte, la preuve de cette vérité se tire de ce que lors que un perruquier envoie un paquet de cheveux blonds au boulanger il marque dessus la couleur blonde il fait connoître par la au boulanger qu'il faut une croûte plus épaisse, à cause que cette couleur est tendre et qu'il faut qu'elle se sent moins de l'ardeur du feu et qu'elle soit plus tempérée par les substance qui est plus abondant lors que la croûte est plus épaisse¹⁹.

238

Sous la pression de la cour, le contrôleur général examina également l'éventualité de problèmes de contamination alimentaire dus à la cuisson des pâtés de cheveux. En 1706, Louise-Renée de Kéroualle, duchesse de Portsmouth, connue pour avoir été la favorite de Charles II d'Angleterre, mais aussi, après la mort de celui-ci, une piètre gestionnaire, prétendait que sa proposition d'établir des fours spécifiques pour pâtés de cheveux n'allait pas seulement servir ses propres intérêts et lui permettre de rembourser ses dettes : elle éviterait en outre les risques de maladie qui résultaient inévitablement de la cuisson des cheveux avec des produits alimentaires. Ainsi faisait-elle un sort aux craintes que les cheveux puissent être des vecteurs de maladies. Cependant, le directeur des Finances Nicolas Desmarests établit que les pâtés de cheveux se cuisaient la plupart du temps au moment où le boulanger chauffait son four et non en même temps que les produits alimentaires. Faute de preuves sérieuses d'une perte de qualité des denrées cuites ou des perruques, les perruquiers furent autorisés à poursuivre cette pratique traditionnelle.

Elle semblait d'ailleurs être limitée à un petit nombre de boulangers et de fabricants de pain d'épice parisiens. Lors de ses recherches approfondies sur les boulangers de la capitale, Steven Kaplan n'a rencontré aucun registre signalant ces pâtés de cheveux²⁰. En 1706, les percepteurs indiquaient au contrôleur général « que de mil boulangers Establis à Paris il n'y en a que huit ou dix qui ayez le secret de faire cuire les cheveux, et deux qui font la moitié de la cuisson »²¹. D'après un autre document, il apparaît aussi que cette pratique

19 *Ibid.*

20 Communication privée, 14 décembre 2003. Au cours de sa longue étude sur les boulangers, Kaplan n'est jamais tombé sur le moindre échange entre un perruquier et un boulanger au sujet de la cuisson de cheveux.

21 AN, G⁷ 1500.

relevait généralement d'un arrangement informel entre un perruquier et un boulanger local qui devait savoir intervenir au bon moment. Opposés à toute intervention pour régler cette étape singulière mais capitale de la préparation des cheveux, les dirigeants de la corporation de Paris expliquaient : « S'ils [les boulangers] estoient obligés de faire chauffer leur four exprès, Ils ne voudroient pas l'entreprendre que sur un pied exorbitant. » Ils ajoutaient que, pour ne pas perdre du temps en allées et venues chez le boulanger et pour éviter les pertes dues à la négligence ou à l'ignorance, de nombreux perruquiers cuisaient les cheveux eux-mêmes, concluant : « Le mestier de perruquier demande une liberté entière et qu'en le contraignant, ce seroit le détruire, et oster les moyens de le pouvoir continuer »²².

Malgré la résistance de la corporation, la Couronne parvint bel et bien, au moins durant une courte période en 1706, à s'immiscer dans la relation informelle entre perruquiers et boulangers, obligeant ces derniers à soumettre leurs registres de pâtés de cheveux aux percepteurs des impôts. En théorie, les percepteurs comparaient alors les entrées de ces registres avec les taxes sur les perruques effectivement payées, afin de s'assurer que les perruquiers ne se soustrayaient pas à l'impôt.

Le maintien de rapports quotidiens avec les boulangers, garantis par des éléments fondamentaux de communauté – proximité, accords amicaux, flexibilité, confiance, réciprocité et bon voisinage – était donc essentiel à la qualité du produit et assurait aux perruquiers la possibilité de fabriquer des perruques rapidement, sinon à la demande. Pour les historiens du travail au XVIII^e siècle, la cuisson des cheveux constitue un témoignage concret et probant de l'existence d'un réseau complexe de rapports sociaux formels et informels dans les quartiers parisiens. En mettant au jour les conditions et les objets de la sociabilité marchande entre différents métiers, les historiens peuvent dresser un tableau plus complet de l'apparition d'une culture matérielle au sein d'une société de consommation en plein essor.

Pour ce qui nous occupe ici, l'intérêt porté par la Couronne à la cuisson des pâtés de cheveux révèle le besoin de déguiser les taxes sur la consommation en taxes sur la fabrication. Même si le contrôleur général ne souhaitait pas accroître les difficultés rencontrées par les perruquiers dans leurs habitudes professionnelles, il ne sut ou ne put adopter une stratégie fiscale qui ciblait ouvertement la noblesse. L'État, par conséquent, eut peine à exploiter les renseignements obtenus des perruquiers.

Les articles V et VI de l'édit visaient à garantir l'honnêteté des perruquiers vis-à-vis de la taxe en les obligeant à nommer dans chaque localité les boulangers

22 *Ibid.*

ayant l'obligation de tenir des registres de pâtés de cheveux²³. Chaque registre de pâtés de cheveux fourni par la régie comportait des pages numérotées et marquées sur lesquelles le boulanger était tenu d'inscrire le nom du perruquier qui faisait appel à ses services, la quantité de paquets de cheveux enfournés et une estimation du nombre de perruques qu'il était possible de réaliser avec chaque paquet cuit. Une fois leur registre rempli, les boulangers étaient tenus de le soumettre aux percepteurs pour des contre-vérifications. Lorsque les perruquiers allaient acheter des marques de taxes au centre de distribution, ils étaient censés signaler les types de perruques auxquels ils entendaient les attacher et enregistrer le nom du boulanger qui avait confectionné leur pâté de cheveux. Le problème était que cette taxe, appliquée comme s'il s'agissait d'une taxe sur la fabrication relative aux coûts de production, était en fait une taxe sur la consommation, perçue en fonction du pouvoir d'achat du consommateur.

240

Sans pour autant idéaliser l'activité artisanale sous l'Ancien Régime, on peut avancer que le plus souvent, au début du XVIII^e siècle, ni l'approche idéologique de son travail, ni sa compréhension économique du marché n'auraient prédisposé un artisan à chercher à tirer exagérément profit des transactions qu'il effectuait avec les consommateurs. Même si la monarchie et les courtisans voyaient bien que le marché des perruques n'avait rien à voir avec celui du pain, par exemple, les perruquiers eux-mêmes n'avaient pas, dès 1706, réajusté le prix de leurs marchandises pour répercuter un enchérissement soudain qui n'était pas visiblement lié aux coûts matériels de production. Aussi, l'une des raisons pour lesquelles les perruquiers contestèrent obstinément la taxe sur les perruques n'avait rien à voir avec l'insubordination ou la fraude, mais plutôt avec l'incapacité de l'État à reconnaître qu'il s'agissait d'une taxe sur la consommation susceptible de stopper la production.

Il est important de noter que l'application d'une taxe directe à la consommation, contrairement à une taxe sur la fabrication, était inconcevable dans le contexte de la hiérarchie sociale de l'Ancien Régime. Lorsque la monarchie décréta la taxe sur les perruques sous forme de taxe sur la fabrication, elle créa la régie. Il s'agissait d'une entité institutionnelle qui pouvait revendiquer légitimement une autorité hiérarchique sur les perruquiers. Idéologiquement, la monarchie ne pouvait tout simplement pas créer une taxe sur la consommation parce qu'il lui aurait fallu abandonner aux perruquiers ou aux percepteurs des impôts une autorité de supervision des porteurs de perruques du royaume. Les consommateurs ne furent jamais un groupe social défini ou classifié dans l'ordre hiérarchique de l'Ancien Régime. Aussi, demander aux perruquiers de superviser la perception des taxes sur les consommateurs de perruques aurait impliqué l'abandon

23 AN, G⁷ 1500-1502 ; Y 11564-11565 ; Y 11568A ; Y 13211 ; Y 13213 ; AD Loir-et-Cher, E 555.

partiel de la souveraineté royale non sur un groupe spécifique de sujets, mais sur l'ensemble des sujets. C'est pourquoi une taxe directe sur la consommation était tout simplement inconcevable.

En créant cet édit, la royauté avait oublié, du moins en partie, de prendre en compte les privilèges fiscaux de la noblesse. Dans l'article XI, elle ordonnait que, après mars 1707, quiconque entendait porter perruque devait se soumettre à la juridiction exercée par les percepteurs de taxes de Jacques Fortin. Les consommateurs porteurs de perruques étaient tenus de se procurer des marques pour les perruques qu'ils avaient acquises avant cette date, faute de quoi les percepteurs pouvaient user du droit de les confisquer et d'infliger au consommateur une amende de 500 livres. Cet article de l'édit ne devait jamais être appliqué. Même si la régie était parvenue à établir des centres de distribution des marques dès le mois de mai et si les percepteurs avaient commencé à percevoir la taxe dans divers endroits du royaume, la Couronne ne tarda pas à regretter ce projet et décida de l'abroger en juillet 1706. On trouve parmi les papiers d'archives concernant cette taxe avortée une importante documentation sur une altercation entre des percepteurs de la taxe et un perruquier parisien, intervenue dans la boutique d'un consommateur de perruques (un marchand de tissus). Ce document souligne la nature problématique de l'article XI, et notamment le fait qu'il négligeait de respecter la tradition des privilèges fiscaux, et il pourrait en fin de compte fournir la raison décisive pour laquelle la taxe sur les perruques fut rapidement abrogée.

Dès le début, les dirigeants de la corporation, les maîtres perruquiers, leurs veuves ou filles, les compagnons et les « tresseuses » des villes de Paris, Metz, Lyon, Versailles, Toulon, Aix-en-Provence, Montpellier, Grenoble et Clermont ne cessèrent de s'opposer à la taxe. Après son entrée en vigueur en mai 1706, les intendants royaux de Metz, de Provence, de Pau, de Bretagne et de Bordeaux témoignèrent eux aussi de leur malaise en suspendant sa perception, jusqu'à réception de plus amples informations de la part du contrôleur général²⁴.

Mi-juillet 1706, un contingent de Parisiennes, constitué de veuves, filles et ouvrières de maîtres perruquiers firent la route de Versailles en deux jours pour s'assurer de la promesse de Louis XIV d'en finir avec la taxe sur les perruques. Pour la plupart des membres de la corporation, cette marche des femmes contribua assurément à la fin de la taxe le 17 juillet²⁵.

Si leur manifestation ne fut peut-être que la goutte d'eau qui fit déborder le vase, ces ouvrières ne furent pas les seules à croire qu'elles étaient directement

²⁴ AN, G⁷ 1500.

²⁵ AN, G⁷ 1501 ; voir aussi G⁷ 438, 1503 ; AD XI 25, « Edit du Roy, Portant Suppression du droit de Contrôle sur les Coeffes des Perruques », juillet 1706.

responsables de l'abolition. En 1711, une correspondance entre le contrôleur général et le procureur général du Parlement de Paris liait rétrospectivement cette abolition à l'« opposition jusqu'à la sédition de la part des perruquiers de Paris, de leurs femmes et de leurs ouvrières »²⁶.

L'« édit de suppression » indiquait que la taxe menaçait les exportations de perruques. Selon un autre document, les essais de classification des styles de perruques et d'instauration de fourchettes de taxes se traduisaient par un cauchemar logistique²⁷. En 1706, cependant, Desmarets avait relevé que l'un des problèmes, du point de vue des perruquiers, était que les maîtres étaient tenus d'acquitter la taxe pour chaque commande de perruques, et qu'il leur était impossible *de facto* de payer la taxe en une fois, en ayant recours au crédit. « Le commerce de la perruque ne peut pas supporter la charge du contrôle, parce que les perruquiers sont pauvres, et presque tous sans aucune faculté, ne vivant que du jour à la journée [...] il y a plus lieu d'appréhender que tous ces perruquiers ne donnent lieu à une émeute populaire [...] »²⁸.

242

La Couronne, les courtisans et les traitants pensaient tous que les perruquiers tiraient d'immenses profits d'une marchandisation croissante du corps. À tort. Ironie du sort, la taxe sur les perruques aurait pu représenter ce montant critique, grâce auquel le pouvoir royal aurait officialisé la pratique des perruquiers, les habituant à donner de la valeur ajoutée à leurs produits, en dehors de l'atelier et du seul critère des coûts de production. Pour les historiens, cependant, l'épisode de la taxe avortée sur les perruques n'est qu'un exemple des nombreuses grandes leçons qu'un mouvement consumériste en herbe donna à la monarchie au XVIII^e siècle en favorisant de plus en plus l'intégration du corps dans la société marchande et en s'efforçant de définir cela comme une activité sociale positive.

26 AN, G⁷ 438.

27 AN, G⁷ 1500.

28 AN, G⁷ 150 ; AD XI 25, « Edit du Roy, Portant Suppression », juillet 1706 ; G 7 1500-1501.

CONCLUSION
CULTURES DE COUR, CULTURES DU CORPS :
D'UN COLLOQUE À UN PROGRAMME DE RECHERCHE

Bruno Lauriou

Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines-ESR (EA 2449)

Lorsque, pour la première fois, Béatrix Saule m'a entretenu de l'idée d'un grand colloque sur l'hygiène, la santé et la beauté à la cour, il m'a immédiatement semblé qu'on pouvait en élargir la prise à l'ensemble des pratiques, normes et représentations corporelles qui se sont épanouies dans le monde curial européen, et ceci avant la Révolution française – car, par la suite, la cour perd définitivement son rôle moteur dans la production culturelle pour n'être plus, bien souvent, que le support d'un imaginaire qui lui est extérieur.

Nous avons cherché ici à rapprocher ceux qui travaillent sur le corps et ceux qui travaillent sur la cour. En effet, dans le flot croissant des publications sur l'histoire du corps, le monde de la cour reste encore assez peu exploré sous un angle qui ne soit pas essentiellement politique¹. De leur côté, les spécialistes de la culture curiale mettent davantage l'accent sur les productions jugées « nobles » (arts, littérature, sciences) que sur les cultures matérielles et techniques, vite qualifiées de « triviales »².

La conjonction de ces deux domaines de recherche a priori assez largement étrangers l'un à l'autre semble riche de sens et de potentialités. La cour, entre Moyen Âge et Révolution, est en effet un lieu essentiel pour l'expérimentation des distinctions en matière corporelle, l'élaboration de normes et la fixation d'identités corporelles. C'est aussi l'occasion de réinterroger les rapports entre l'individu et les normes ainsi que l'histoire du goût.

Dans le rassemblement des pionniers qui ont commencé à défricher un terrain trop peu exploré, nous avons eu le souci – et Catherine Lanoë l'a brillamment rappelé dans l'introduction du présent volume – de décroiser tous azimuts.

1 Dans la monumentale *Histoire du corps*, co-dirigée par Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2005, 3 vol.), il n'y a guère que la contribution de G. Vigarello dans le premier volume à se référer au monde curial.

2 Signalons cependant, dans la publication des actes du colloque *I saperi nelle corti* (dans la revue *Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali. Nature, Sciences and Medieval Societies*, XVI, 2008), plusieurs contributions qui peuvent relever d'une histoire du corps, notamment autour du rôle des médecins (F. Bacchelli, M. Ferrari, D. Jacquart, B. Lauriou, M. Nicoud, V. Segre et G. Zuccolin).

En rapprochant d'abord historiens et historiens d'art, spécialistes des objets et spécialistes des textes – il y manque encore les archéologues, dont l'apport est devenu indispensable, et pas seulement pour les périodes les plus anciennes³. Le décloisonnement est aussi chronologique : la culture corporelle très codifiée qui s'exprime dans le Versailles du Grand Siècle ne prend tout son sens que dans une longue durée curiale que j'aurais tendance à faire remonter jusqu'aux Plantagenêt du XI^e siècle. Si tout ne commence pas à Versailles, tout ne s'y résume pas non plus ; c'est pourquoi nous avons voulu donner à notre enquête une dimension délibérément comparatiste et européenne, ouverte à la diversité curiale.

274

On conçoit que de telles ambitions ne puissent se satisfaire d'un volume – fût-il fort riche. Aussi bien le volume ici publié est-il le premier acte d'un programme que le conseil scientifique du Centre de recherche du château de Versailles a inscrit dans ses priorités pour les années 2007 à 2009 et qui a été appuyé dès 2008 par un Groupement de recherche européen du CNRS⁴. Les normes et pratiques corporelles que ce programme entend traquer ne se limitent pas aux questions de l'hygiène, de la santé et de la beauté, quelle qu'en soit l'importance : elles s'appliquent aussi bien aux gestuelles qu'aux rituels, aux manières de table qu'aux critères de beauté, à des corps sains qu'à des corps malades. Le corps paré (à travers les soins de beauté, les parfums, les vêtements ou en représentation dans les ballets, le théâtre, l'opéra) doit évidemment être considéré mais aussi le corps policé (par les bonnes manières, le maintien, les exercices physiques) ou le corps vécu (dans la sexualité ou la nourriture, la pudeur ou le plaisir, la maladie ou la douleur). Histoire totale dans la mesure où, au-delà des seules apparences, la culture du corps, de ses plaisirs, de ses soins et de ses parures renseigne sur les désirs du consommateur comme sur les savoirs et les techniques qui créent les objets du corps.

3 L'archéologie a ainsi permis de donner une nouvelle explication aux traces d'empoisonnement au plomb trouvées sur certains squelettes – par exemple ceux des moniales de Maubuisson dans le Val-d'Oise – : il faudrait y voir l'effet de l'usage de la céruse, cosmétique curial s'il en fut (Christophe Toupet, Évelyne Peyre et Jean-Yves Langlois, « Pollution au plomb du Moyen Âge à l'époque moderne. L'exemple des moniales de l'Abbaye de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise) », dans *Production alimentaire et lieux de consommation dans les établissements religieux au Moyen Âge (Histoire médiévale et archéologie)*, 19), 2006, p. 67-88). Peut-être faudrait-il soumettre de plus nobles squelettes à de telles analyses ?

4 Groupement de recherche européen C3B (*Cultures of the Court and Cultures of the Body : Practices, Norms and Representations in European Courts, 12-18th Centuries*) associant au CNRS et au CRCV les universités de Barcelone, de Lausanne et Queen Mary de Londres, ainsi que l'EHESS, l'ENS de Lyon, le ministère de la Culture et de la Communication, les universités Lumières d'Orléans et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (à travers les EA 2449 et 3272, et les UMR 5648 et 8177). La direction en est assurée par Marilyn Nicoud.

Dans ce programme de travail, le recensement et l'exploitation de sources nouvelles ou négligées occupent une place de choix. On a déjà beaucoup travaillé sur les mémorialistes⁵, inépuisable réservoir d'anecdotes plus ou moins croustillantes – et dans ce volume même, il en est abondamment question, notamment à propos de la cour de France. Toutefois, ce type de sources – narratives pour le caractériser largement – insiste souvent sur l'éphémère et le spectaculaire, c'est-à-dire au fond sur la mode voire la déviance. Or, l'histoire du corps est également – et peut-être surtout – une histoire du quotidien, qui nécessite de recourir à des sources sérielles, susceptibles d'informer sur les effets de groupe et les évolutions d'ensemble, à *tempo* plus ou moins lents. Ce peut être le cas des sources normatives – ou pour mieux dire prescriptives – pour lesquelles il n'est plus question de se contenter de quelques exemples supposés significatifs. On pense entre autres aux traités de parfumerie, aux manuels de cosmétique, aux secrets de beauté – et Eugénie Briot, à la suite de Catherine Lanoë⁶, nous rappelle combien s'impose leur étude sur le long terme. Dans un essai très convaincant de « microstoria », Élodie Lequain montre tout le parti que l'on peut tirer des traités d'éducation féminine. L'importance des traités médicaux – pour les questions de santé ou d'hygiène, bien sûr, mais aussi pour celles de beauté – n'est plus à démontrer : en tant que chirurgien royal, Henri de Mondeville, dont Laurence Moulinier-Brogi dépeint la si passionnante personnalité, est amené à « rectifier » tant le corps des nouveaux-nés appelés à occuper le trône que le cadavre du souverain soumis à l'exhibition *post mortem*. En tant qu'auteur du plus ancien traité chirurgical en français, il s'intéresse à tous les procédés qui assurent à la fois la beauté et une bonne santé. C'est ainsi qu'on y découvre, dès le *xiv^e* siècle, le marché fort prospère des dépilatoires (à rattacher sans doute à l'usage intensif des étuves), ainsi que l'existence de procédés de peeling ou de masque écran total, qui permettent de conserver à la peau la blancheur requise⁷.

Mais le principal gisement documentaire – encore largement intact – est constitué par les riches séries comptables qu'ont laissées dans les dépôts d'archives diverses cours européennes. Le temps n'est plus où l'on se limitait à y chercher des données quantifiables : l'histoire de l'alimentation a récemment montré tout le parti que l'on pouvait tirer d'une étude qualitative des comptes⁸ que les divers secteurs de l'histoire du corps curial auraient grand profit à explorer

5 Emmanuel Le Roy Ladurie, *Saint-Simon ou le Système de la cour*, Paris, Fayard, 1997.

6 Catherine Lanoë, *La Poudre et le Fard. Une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008.

7 Voir, du même auteur, « Esthétique et soins du corps dans les traités médicaux à la fin du Moyen Âge », *Médiévales*, 46, « Éthique et pratiques médicales », printemps 2004, p. 55-72.

8 « Alimentation de cour – Food at Court », dossier de *Food & History*, 4-1, 2006, p. 9-104.

à leur tour. Il ne saurait être évidemment question de se lancer dans une de ces grandes enquêtes visant à l'exhaustivité et qui s'épuisent avant d'avoir porté leurs fruits. L'article de Pauline Lemaigre-Gaffier a montré la voie de ce que pourrait être une méthode efficace : le repérage de fonds délimités et riches – en l'occurrence celui du service des « Menus Plaisirs » aux Archives nationales de France, qui ouvre une fenêtre inattendue et pleine de promesses sur la question largement débattue de l'articulation entre le corps physique du souverain et le corps politique qu'il représente⁹. D'autres séries, pour d'autres cours et ailleurs qu'aux Archives nationales de France, présentent la même richesse – et je pense notamment aux fonds des *Spese Minute* des papes de la première modernité¹⁰ ou aux innombrables registres laissés par la cour des Este¹¹. Préparée par une analyse détaillée de la « chaîne comptable » dans laquelle se trouvent insérés les documents aujourd'hui conservés et, au moins pour les comptes les plus anciens, par une scrupuleuse étude codicologique¹², la prospection de ces belles séries archivistiques doit s'accompagner – comme il est de règle aujourd'hui – de leur numérisation.

En amont des comptes, les actes notariés sont encore trop peu exploités par les historiens de la cour¹³. Or, eux seuls permettent de reconstituer les circuits d'approvisionnement en produits de toute nature et les réseaux humains qui les sous-tendent : une solidarité professionnelle inattendue lie par exemple les perruquiers et boulangers ou fabricants de pains d'épice parisiens, autour d'un objet à la fois modeste et essentiel, le pâté de cheveux – c'est ce que révèle la tentative avortée de la monarchie française pour créer une taxe sur les perruques au début du XVIII^e siècle, comme le montre ici Mary K. Gayne. Enfin on n'aurait garde d'oublier ce qui permet d'approcher le plus concrètement qui soit les pratiques corporelles des curialistes d'antan : les objets, les pièces et les aménagements, pour lesquels les articles de Ronan

9 Voir bien sûr l'ouvrage fondateur d'Ernst Hartwig Kantorowicz, *Les Deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, trad. Jean-Philippe Genet et Nicole Genet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1989.

10 Voir, pour l'alimentation, Bruno Laurioux et Pauline Moirez, « Pour une approche qualitative des comptes alimentaires : cour de France et cour de Rome à la fin du Moyen Âge », *Food & History*, IV, 1, 2006, p. 45-66.

11 Guido Guerzoni, « The Administration of the Este Courts in the XV-XVII Century », *Micrologus*, XVI, *I saperi nelle corti Knowledge at the Courts*, 2008, p. 537-567.

12 Voir l'introduction de Valérie Theis et Étienne Anheim au dossier « Les comptabilités pontificales » (*Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge*, 119-2, 2006) : « La comptabilité des dépenses de la papauté au XIV^e siècle : structure documentaire et usages de l'écrit », p. 165-168.

13 Voir, cependant, la thèse en cours de Bénédicte Lecarpentier sur La consommation de la cour de France 1594-1670 : étude économique et culturelle des maisons royales (université Paris-Est Créteil-Val de Marne, sous la direction de Jean-François Dubost).

Bouttier et de Marie-France Noël, ainsi que celui de Didier Boisseuil, montrent tout l'intérêt que présente le simple fait de les repérer, compter et classer minutieusement.

Les exemples développés dans ce volume permettent de garder en tête un certain nombre de précautions. D'abord la nécessaire prise en compte de la diversité des cultures curiales. Le « grand corps » de Versailles – dont a si opportunément traité Frédérique Leferme-Falguières – et son corollaire, le « grand habit », ne doivent pas écraser les réalisations sans doute moins spectaculaires de cours plus modestes. À côté de la tradition qui mène des Plantagenêts aux Bourbons en passant par les Capétiens, les ducs Valois de Bourgogne et les Habsbourg, il existe d'autres traditions, d'autres choix, par exemple en Italie du Nord, où le bain thérapeutique revêt une importance singulière, comme le rappelle Didier Boisseuil¹⁴. On peut même se demander s'il n'y a pas des styles régionaux en matière de culture corporelle.

À l'intérieur de la même cour, on peut aussi repérer des tensions, des contradictions. En premier lieu, entre l'artifice – unanimement condamné mais tout aussi unanimement pratiqué – et le naturel, célébré et recherché, quoique sous des noms différents. Au XVI^e siècle, triomphe la *sprezzatura* – notion centrale dans *Le Courtisan* de Castiglione, mais qu'il reste difficile de définir : faut-il la traduire, avec Georges Vigarello, par « bonne grâce » ou, avec Colin Jones, par « nonchalance »¹⁵ ? Si nonchalance il y a, elle est étudiée : il s'agit de paraître ne pas avoir l'air, de continûment manifester une légèreté qui s'applique tant aux gestes et à l'allure du cavalier de la Renaissance – dont le corps est tout en déliement ainsi que le rappelle Georges Vigarello – que plus tard à la touche du peintre durant l'esquisse, comme le montre Mechthild Fend

14 Voir deux colloques récents et en cours de publication : *La Cour de Bourgogne. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel* (Paris, Institut historique allemand, 9-11 octobre 2007) et *La Cour du prince : cour de France, cours d'Europe, XIII^e-XV^e siècle* (ESR de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, universités Paris XII et XIII, 18-20 septembre 2008).

15 Les deux termes figurent dans la traduction française du *Courtisan* mais c'est seulement le second qui rend l'italien *sprezzatura* : « Mais en ayant plusieurs foys en moy mesmes debatue, dont vient ceste bonne grace laissant a part ceulx qui la tiennent de la faveur du ciel, je treuve une regle tres universelle, qui me semble servir quant a ce point, en toutes les choses que l'on fait, ou que l'on dict plus que nulle aultre, c'est de fuyr le plus que l'on peult comme une tres apre perilleuse roche, l'affectation ; et pour dire, peult estre, une parole neufve, d'user en toutes choses d'une certaine nonchalance, qui cache l'artifice, et qui monstre ce que l'on fait comme s'il estoit venu sans peine et quasi sans y penser. De la je pense que la bonne grace depende beaucoup » (éd. *Le Courtisan de Messire Baltazar de Castillon, nouvellement reveu et corrigé*, Lyon, F. Juste, 1538, f°34r°, consultable en ligne sur le site du Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours : <www.bvh.univ-tours.fr>).

à propos des portraits de Fragonard. Mais n'est-ce pas déjà une *sprezzatura* avant l'heure que recommandait Anne de France à sa fille Suzanne de Bourbon, au tout début du *xvi*^e siècle, en lui présentant comme modèle un « apprentissage subtil qui conjugue maîtrise des gestes et des sens, avec impression de naturel et de spontanéité » (Élodie Lequain) ?

De la *sprezzatura* à l'impassibilité d'un Louis XIV, il y a une continuité, que souligne Colin Jones¹⁶ : malgré les souffrances que lui occasionnent à la fois une dentition précoce mais délabrée et l'incompétence des arracheurs de dents qui prétendent la réparer, le Roi-Soleil conserve son masque cérémoniel. Mais la tendance n'est certes plus à la légèreté : l'Âge classique promeut la raideur dans la configuration générale du corps. Celui-ci est engoncé – y compris pour les enfants, rappelle Frédérique Leferme-Falguières – dans un corset très ajusté et s'accorde ainsi à une posture qui suggère la noblesse par le retrait en arrière du buste, l'éloignement maximal de la tête matérialisant la distance et la fierté, comme l'écrit magistralement Georges Vigarello. Pendant quelques décennies, ces contraintes sont aggravées, pour les dames, par la mode des coiffures très développées en hauteur, dites à la Fontange, du nom d'une maîtresse de Louis XIV.

278

Les signes existent, au *xviii*^e siècle, d'une certaine libération du corps par rapport aux contraintes du « Grand Siècle ». Georges Vigarello les a énumérés dans sa récente *Histoire de la beauté* – abandon des corsets d'enfants, allègement du corset féminin, étoffes plus souples qui dessinent les formes – mais en invitant à les relativiser dans la mesure où ce desserrement voire ce dévoilement ne concerne que le haut du corps de la femme¹⁷. Encore une fois, ce sont les grandes dames de la cour qui donnent le la : la silhouette vaporeuse de Madame Du Barry, enveloppée dans la mousseline blanche, est de ce point de vue un temps fort.

Comme le rappelle Melissa Lee Hyde, la favorite royale rompt aussi avec les usages en vigueur en abandonnant le rouge qui tachetait des visages fortement blanchis : il est vrai que son teint de porcelaine et ses colorations naturelles le lui permettent. Le geste de Madame Du Barry rencontre certes un goût du naturel d'inspiration rousseauiste mais il s'insère dans une histoire de longue durée qui privilégie le blanc en matière de visage – tout au moins de visage féminin. Dès

16 Cf. une récente analyse du portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud : Alain Mérot, « Mises en scène du portrait royal en France au *xvii*^e siècle », dans *Les Cours d'Espagne et de France au *xvii*^e siècle*, dir. Chantal Grell et Benoît Pellistrand, Madrid, Casa de Velázquez, coll. « Collection de la Casa de Velázquez », 2007, p. 99-121, en particulier p. 112-113.

17 G. Vigarello, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2004 (Éditions du Seuil, collection « Points. Histoire », 2007, p. 107-110).

le Moyen Âge – et probablement avant – c’est la norme, et Henri de Mondeville énumère les divers procédés, plus ou moins dangereux, dont on disposait au *xv^e* siècle pour en assurer l’éclat. Grand absent de la récente *Histoire du corps*, le millénaire médiéval mériterait d’ailleurs une analyse à nouveaux frais ; en glanant des informations dans les articles de Laurence Moulinier-Broggi et Élodie Lequain, on voit s’exprimer à la fois des canons et des obsessions autour de la beauté féminine : la préférence va aux cheveux blonds – et plus précisément d’un blond vénitien –, aux yeux noirs mêlés de vert et à un visage rond, on cherche à comprimer ou à réduire la poitrine, et à éradiquer le poil. Dans quelle mesure ces normes – qu’on retrouve aussi dans la littérature – ont-elles été dictées, ou relayées, par la cour ? C’est une question encore ouverte.

Dans la construction des normes corporelles – sur lesquelles l’accent a été mis – on pense spontanément à l’influence du politique : on aurait là un aspect de la monarchie absolue et de l’État moderne en gestation qui l’a précédée. Mais il existe dans les sociétés européennes bien d’autres réservoirs de normes : la religion par exemple, mais aussi l’art, l’esthétique voire la philosophie, et surtout la médecine dont plusieurs articles montrent la singulière importance. D’origine et d’esprit divers, les normes peuvent éventuellement se contredire. En lisant Frédérique Leferme-Falguières, on est frappé du paradoxe auquel l’étiquette versaillaise a abouti en matière de posture assise : la hiérarchie reconnaît aux mieux placés le droit d’avoir en présence de certains Grands un siège avec dossier mais la bienséance leur interdit d’en profiter, les obligeant à se maintenir droit et en avant du dit dossier, quand la politesse – entendue comme l’attention que l’on porte aux autres – ne les fait pas purement et simplement renoncer au siège auquel donne droit leur rang.

On aurait intérêt à tenir compte de ces interférences, de ces concurrences dans le processus d’élaboration des normes comme dans celui de leur diffusion. Ce serait aller un peu vite en besogne que d’imaginer la diffusion des normes curiales sur le simple mode de l’imitation, descendant progressivement du corps du roi à celui du courtisan, voire au-delà. Il est vrai que cette imitation servile a bel et bien existé, ainsi que l’illustre l’exemple rappelé par Colin Jones : après que Louis XIV a subi la douloureuse – et dangereuse – opération de la fistule anale¹⁸, les courtisans cherchent à tout prix à se faire reconnaître le même mal, quelles qu’en soient les conséquences. À côté de la cour mais liés à elle par des

18 Bien que couramment pratiquée depuis le *xiv^e* siècle (où le chirurgien anglais John Arderne publie sa *De fistula in ano*), cette opération reste risquée et surtout entraîne de multiples complications post-opératoires (Michael Rogers McVaugh, « Stratégies thérapeutiques : la chirurgie », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident*, dir. Mirko D. Grmek, t. I, *Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Science ouverte », 1995, p. 254-255).

médiateurs, il existe d'autres milieux culturels : l'Église, la Faculté et, bien sûr, l'École. Pour l'Église, il faut souligner les modèles qu'a pu impulser la cour pontificale – et l'article d'Elisa Andretta montre la nécessité de prolonger vers l'aval l'enquête d'Agostino Paravicini Bagliani sur le corps du pape¹⁹. Toutes les professions de santé, dont il faudrait mesurer l'accroissement dans le cadre des maisons princières²⁰, ont leur importance – depuis le médecin universitaire (qui peut être aussi un médecin de cour) et un chirurgien aussi savant et expérimenté qu'Henri de Mondeville jusqu'aux apothicaires, barbiers et autres opérateurs, dont les dents et les mâchoires royales ont parfois à souffrir, comme le montre Colin Jones avec tant d'humour. Considérer la cour comme un milieu entièrement clos serait donc une profonde erreur.

280

De l'ensemble des articles de ce volume ressort enfin la nécessité de confronter les normes aux pratiques – entreprise difficile comme l'atteste l'exemple des parfums analysé avec finesse par Eugénie Briot. Ce qui intéresse l'historien ce sont, au vrai, les contradictions qui existent entre normes et pratiques culturelles, cet écart révélateur du fonctionnement des valeurs réelles d'une société – ou d'une microsociété comme l'est la cour. Ainsi les médecins ne parviennent-ils pas à dissuader les papes, « même s'ils sont épuisés par leur âge ou par les tâches de leur office » (Elisa Andretta), de renoncer aux rigueurs du jeûne quadragésimal.

On n'aurait pas de peine à repérer, au fil des riches contributions de ce volume, des routes à (ré-)emprunter, des angles morts de la recherche, des cantons prometteurs. La nécessité d'une histoire du bain et de l'eau, du poil et de la peau, du bidet et de la chaise percée a déjà été éprouvée mais plusieurs articles attestent que ces thèmes sont encore d'actualité, ne serait-ce que parce que les chronologies couramment admises auraient grand besoin d'être revues : la revue des équipements balnéaires des palais royaux établie par Ronan Bouttier et l'étude serrée que Stanis Pérez a menée sur les bains de Louis XIV montrent que l'abandon des étuves médiévales n'a pas coïncidé avec un rejet complet et brutal de l'eau et le triomphe d'une toilette purement sèche²¹. Quant à l'équipement en sièges de nécessité, il permet à Marie-France Noël de tordre le cou à la légende d'un Versailles « malodorant ». La lecture de la contribution de Didier Boisseuil montre qu'il faudrait également écrire une *véritable* histoire de la goutte – cause

19 Agostino Paravicini Bagliani, *Il corpo del Papa*, Torino, G. Einaudi, coll. « Biblioteca di cultura storica », 1994 (trad. fr. Paris, Éditions du Seuil, 1997).

20 5 médecins et 5 chirurgiens autour de Philippe IV le Bel, rapporte Laurence Moulinier-Brogi ; 8 à 18 médecins pour les papes du ^{xvi}^e siècle selon Elisa Andretta.

21 Georges Vîgarello, *Le Propre et le Sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1985.

de bien des cures thermales – et aussi de la douche. Enfin, en apprenant que Louis XIV pouvait accorder des dispenses en matière de vêtement sans modifier les règles, on se dit que les fameuses « lois fondamentales du Royaume » ne traitent pas que de succession au trône...

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDRE-BIDON Danièle, *La Mort au Moyen Âge. XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette Littératures, coll. « La vie quotidienne », 1998.
- Alimentation de cour – Food at Court*, dossier de *Food & History*, 4-1, 2006, p. 9-104.
- ALLIROT Anne-Hélène, « La male royne boiteuse : Jeanne de Bourgogne », dans *Royautés imaginaires. XI^e-XV^e siècles. Actes du colloque organisé par le Centre de recherche d'histoire sociale et culturelle (CHSCO) de l'université de Paris X-Nanterre, 26 et 27 septembre 2003*, dir. Colette Beaune et Henri Bresc, Turnhout, Brepols, 2005, p. 119-133.
- ALLUT Paul, *Étude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier*, Lyon, N. Scheuring, 1859.
- ANDRETTA Elisa, 'Roma Medica'. *Histoire d'un système médical au XV^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2011.
- , « Medici e pubblico al capezzale dei papi. Gian Francesco Marengo, Michele Mercati e la narrazione della morte del pontefice », dans *Pubblico e pubblici di Antico regime*, dir. Benedetta Borello, Ospedaletto, Pacini, 2009, p. 73-100.
- ANHEIM Étienne et GRÉVIN Benoît, « Le procès du “procès de civilisation” ? Nudité et pudeur selon H. P. Duerr », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1, 2001 (n° 48-1), p. 160-181.
- ANTOINE Michel, *Louis XV*, Paris, Fayard, 1989.
- ARIÈS Philippe, *L'Homme devant la mort*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1977.
- ANZIEU Didier, *Le Moi-peau*, Paris, Dunod, coll. « Psychismes », 1985.
- ALESSANDRO Arcangeli, « Del moto e della quiete. Esercizio e igiene in età moderna », *Medicina e Storia*, IV, 8, 2004, p. 35-55.
- AUSÉCACHE Mireille, « Magister Salernus et au-delà dans la *Collectio Salernitana* », dans *La Collectio Salernitana di Salvatore De Renzi*, dir. Danielle Jacquart et Agostino Paravicini Bagliani, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo, 2008, p. 191-226.
- AUBAILE-SALENAVE Françoise, « Les soins de la chevelure chez les musulmans au Moyen Âge (thérapeutique, fonction sociale et symbolique) », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 347-362.
- Le Bain et le Miroir. Soins du corps et cosmétiques de l'Antiquité à la Renaissance*, dir. Isabelle Bardiès-Fronty, Michèle Bimbenet-Privat et Philippe Walter, catalogue de

- l'exposition au musée de Cluny et au musée national de la Renaissance (20 mai-21 septembre 2009), Paris, Gallimard, 2009.
- BARON Pierre, « Dental practice in Paris », dans *Dental Practice in Europe at the End of the Eighteenth Century*, dir. Christian Hillam, Amsterdam/New York, Rodopi, coll. « The Wellcome series in the history of medicine », 2003, p. 113-162.
- BATICLE Jeannine, « Remarques sur les relations artistiques entre la France et l'Espagne au XVII^e siècle », *Revue du Louvre et des musées de France*, 6, 1962, p. 281-292.
- BAUDON DE MONY Charles, « La mort et les funérailles de Philippe le Bel », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 58, 1897, p. 5-14.
- BAZIN-TACHELLA Sylvie, « Ouvrir les corps : théorie et pratique dans la *Chirurgia magna* de Guy de Chauliac (1363) », dans *Le Corps à l'épreuve. Poisons, remèdes et chirurgie : aspects des pratiques médicales dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, dir. Franck Collard et Évelyne Samama, Langres, D. Guéniot, coll. « Hommes et textes en Champagne », 2002, p. 123-145.
- BEAUNE Colette, « Les sanctuaires royaux », dans *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. II, *La Nation*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 625-648.
- BEAUSSANT Philippe et BOUCHENOT-DÉCHIN Patricia, *Les Plaisirs de Versailles. Théâtre et musique*, Paris, Fayard, coll. « Les chemins de la musique », 1996.
- BELLONI Luigi, « La medicina a Milano fino al Seicento », dans *Storia di Milano*, t. XI, *Il declino spagnolo: 1630-1706*, Milano, Fondazione Treccani degli Alfieri per la storia di Milano, 1958, p. 595-696.
- BENTHIEN Claudia, *Skin. On the Cultural Border Between Self and the World*, trad. Thomas Dunlap, New York, Columbia University Press, 2002 [1999].
- BERGER Harry Jr., « Sprezzatura and the absence of grace », dans Baldassare Castiglione, *The Book of the Courtier*, trad. Charles S. Singleton et éd. Daniel Javitch, New York, Norton, 2002, p. 295-307.
- BERGERON Ségolène et al., « Dossier Fragonard », *Science et technologie de la conservation et de la restauration des œuvres d'art et du patrimoine*, 1, juin 1988, p. 8-100.
- BERLIOZ Jacques, « Fra Filippo degli Agazzari : la coquette fardée par le diable », dans *Prêcher d'exemples. Récits de prédicateurs du Moyen Âge*, éd. Jean-Claude Schmitt, Paris, Stock, coll. « Moyen Âge », 1985, p. 179-185.
- BERRIOT-SALVADORE Évelyne, *Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, coll. « Confluences-Champion », 1993.
- BERTIER Janine, « Un traité scolastique de médecine des enfants : le *Pedenemicon* de Gabriel Miron », dans *Santé, médecine et assistance au Moyen Âge. Actes du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985, section d'histoire médiévale et de philologie*, Paris, CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés savantes », 1987, p. 9-22.
- BLANQUIE Christophe, « Dans la main du Grand Maître, les offices de la Maison du roi (1643-1720) », *Histoire et mesure*, XIII, 3-4, 1998, p. 243-288.

BLOCH Marc, *Les Rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1983 [1924].

BLOCH Marc, *La Société féodale*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 1994 [1939-1940].

BOHDE Daniela, « "Le tinte delle carni": Zur Begrifflichkeit für Haut und Fleisch in italienischen Kunsttraktaten des 15. – 17. Jahrhunderts », dans *Weder Haut noch Fleisch. Das Inkarnat in der Kunstgeschichte*, dir. Daniela Bohde et Mechthild Fend, Berlin, Gebr. Mann, coll. « Neue Frankfurter Forschungen zur Kunst », 2007, p. 9-19.

BOISSEUIL Didier, « Pie II et les bains siennois », dans *Pio II Piccolomini. Il papa del Rinascimento a Siena. Atti del convegno internazionale di studi, 5-7 maggio 2005*, dir. Fabrizio Nevola, Siena, Protagon, 2009, p. 109-127.

—, « La douche thermale : une technique thérapeutique nouvelle dans l'Italie du Quattrocento ? », dans *Jeux d'eau. Moulins, meuniers et machines hydrauliques. XI^e-XX^e siècle. Études offertes à Georges Comet*, dir. Aline Durand, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2008, p. 59-74.

—, « Les Médicis aux bains. Le thermalisme dans le territoire siennois au Quattrocento, entre fonctions thérapeutiques et pratiques diplomatiques », dans *L'ultimo secolo della Repubblica di Siena. Politica e istituzioni, economia e società*, dir. Mario Ascheri et Fabrizio Nevola, Siena, Accademia Senese degli Intronati, 2007, p. 411-448.

—, « Les stations thermales entre Moyen Âge et Renaissance : l'exemple de Bagno a Morba en Toscane », dans *Bains curatifs et bains hygiéniques en Italie de l'Antiquité au Moyen Âge*, études réunies par Marie Guérin-Beauvois et Jean-Marie Martin, Rome, École française de Rome, 2007, p. 177-216.

—, *Le Thermalisme en Toscane à la fin du Moyen Âge. Les bains siennois de la fin du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2002.

BOISSEUIL Didier, GRIECO Allen J. et REDON Odile, « Cure thermale et régime alimentaire en Toscane aux XIII^e-XVI^e siècles », *Chroniques italiennes*, 52, 1997, p. 11-31.

BOISSEUIL Didier et NICLOUD Marilyn, « L'invention d'une source : les Bagni della Porretta, les médecins et les autorités publiques », dans *Séjourner aux bains. Le thermalisme entre médecine et société (XIV^e-XVI^e siècle)*, dir. Didier Boisseuil et Marilyn Nicoud, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Collection d'histoire et d'archéologie médiévales », 2010, p. 63-99.

BOLTANSKI Luc, « Les usages sociaux du corps », *Annales ESC*, XXVI, 1, janvier-février 1971, p. 205-233.

BOUCHER Jacqueline, *Louise de Lorraine et Marguerite de France. Deux épouses et reines à la fin du XVI^e siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, coll. « Renaissance et âge classique », 1995.

BOUCHERON Patrick, *Le Pouvoir de bâtir. Urbanisme et politique éditiale à Milan (XIV^e-XV^e siècles)*, Rome, École française de Rome, 1998.

- BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Documents », 1980.
- , *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1979.
- BOUREAU Alain, *Le Simple Corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français. XV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Les Éditions de Paris/Max Chaleil, coll. « Essais et documents », 2000.
- BOUTRY Maurice, *Le Mariage de Marie-Antoinette*, Paris, É. Paul, 1904.
- BOUTTIER Ronan, *Hygiène et bains dans l'architecture civile de l'Île-de-France (1520-1680)*, mémoire de Master sous la direction de Claude Mignot, université Paris-Sorbonne, 2007.
- BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1979, 3 vol.
- BURGUIÈRE André, « Le concept d'auto-contrainte et son usage historique », dans *Norbert Elias et l'anthropologie. « Nous sommes tous si étranges... »*, dir. Sophie Chevalier et Jean-Marie Privat, Paris, CNRS Éditions, coll. « CNRS anthropologie », 2004, p. 71-81.
- BURKE Peter, *Louis XIV. Les stratégies de la gloire*, Paris, Éditions du Seuil, 1995 [trad. de *The Fabrication of Louis XIV*, New Haven/London, Yale University Press, 1992].
- BUENO DE MESQUITA Daniel M., « The privy council in the government of the dukes of Milan », dans *Florence and Milan. Comparisons and Relations. Acts of Two Conferences at Villa I Tatti in 1982-84*, dir. Craig Hugh Smyth et Gian Carlo Garfagnini, Firenze, La Nuova Italia, 1989, 2 vol., t. I, p. 135-156.
- CABANÈS Augustin, *Une Allemande à la Cour de France. La princesse Palatine. Les petits talents du grand Frédéric. Un médecin prussien, espion dans les salons romantiques*, Paris, Albin Michel, 1916.
- , *Le Cabinet secret de l'histoire entr'ouvert par un médecin. [I^{re} à 4^e série] Précédé d'une lettre de M. Victorien Sardou*, Paris, Charles, 1895-1900, 4 vol.
- , *Mœurs intimes du passé (Première série)*, Paris, Albin Michel, s.d.
- CANGUILHEM Georges, *La Connaissance de la vie*, Paris, J. Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 2003 [1965].
- Il Carteggio degli oratori mantovani alla corte sforzesca (1450-1500)*, t. I à IV (1450-1462), dir. Isabella Lazzarini, Roma, Ministero per i beni e le attività culturali, Ufficio centrale per i beni archivistici, 1999-2002.
- CARTER Michael, « Facials: the aesthetics of cosmetics and makeup », *Literature and Aesthetics. The Journal of the Sydney Society of Literature and Aesthetics*, 8, octobre 1998, p. 97-112.
- CASAGRANDE Carla et VECCHIO Silvana, *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Paris, Aubier, coll. « Collection historique », 2000.
- CASTEL Robert et HAROCHE Claudine, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, 2001.
- CAVALLO Sandra, *Artisans of the Body in Early Modern Italy. Identities, Families and Masculinities*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Gender in history », 2007.

- 100 000 ans de beauté, dir. Élisabeth Azoulay, Paris, Gallimard/Éd. Babilone, 2009, 5 vol.
- CHAMBERS David S., « Gonzaga Federico ai bagni di Caldiero (1524) », *Civiltà Mantovana*, 4, 1984, p. 45-63.
- CHARLIER Philippe, *Médecin des morts. Récits de paléopathologie*, Paris, Fayard, 2006.
- CHARTIER Roger, « Trajectoires et tensions culturelles de l'Ancien Régime », dans *Histoire de France*, dir. André Burguière et Jacques Revel, t. IV, *Les Formes de la culture*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 307-392.
- , « Distinction et divulgation : la civilité et ses livres », dans *id.*, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1987, p. 45-86.
- CHÉREAU Achille, « Les médecins de six rois de France. 1270-1350 », *L'Union médicale*, n. s., XXIV, octobre, novembre et décembre 1864, p. 573-580, 605-613 et 621-628.
- , *Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe-le-Bel, roi de France*, Paris, A. Aubry, 1862.
- CHIAPELLI Alberto, « Nuovi dati biografici sopra maestro Benedetto Reguardati da Norcia e sulle cure mediche da lui prestate a Cosimo, Giovanni e Piero dei Medici », *Bollettino dell'Istituto storico italiano dell'arte sanitaria*, XXVI, 3, 1927, p. 1-26.
- CHIRELSTEIN Ellen, « Lady Elisabeth Pope: The Heraldic Body », dans *Renaissance Bodies. The Human Figure in English Culture, 1540-1660*, dir. Lucy Grent et Nigel Llewellyn, London, Reaktion Books, coll. « Critical views », 1990, p. 36-59.
- COCHET Victor, « Le fard au XVIII^e siècle. Image, maquillage, grimage », dans *Imaginaire et création artistique à Paris sous l'Ancien Régime, XVII^e-XVIII^e siècles. Art, politique, trompe-l'œil, voyages, spectacles et jardins*, dir. Daniel Rabreau, Bordeaux, W. Blake & Co/Art & Arts, coll. « Annales du Centre Ledoux », 1998, p. 103-115.
- COJANNOT Alexandre, « Mazarin et le "Grand Dessein" du Louvre. Projets et réalisations de 1652 à 1664 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, CLXI, 2003, p. 133-219.
- COJANNOT Alexandre et GADY Alexandre, « Les appartements du Louvre au lendemain de la Fronde : de Jacques Lemercier à Louis Le Vau », *Revue de l'Art*, 142, 2003, p. 13-29.
- COLLARD Franck, « *Perfidus physicus* ou *inexpertus medicus*. Le cas Jean de Grandville, médecin du comte Amédée VII de Savoie », dans *Mires, physiciens, barbiers et charlatans. Les marges de la médecine de l'Antiquité au XVI^e siècle*, dir. Franck Collard et Évelyne Samama, Langres, D. Guéniot, 2004, p. 133-149.
- , « Ouvrir pour découvrir. Réflexions sur les expertises de cadavres empoisonnés à l'époque médiévale », dans *Le Corps à l'épreuve. Poisons, remèdes et chirurgie : aspects des pratiques médicales dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, dir. Franck Collard et Évelyne Samama, Langres, D. Guéniot, coll. « Hommes et textes en Champagne », 2002, p. 177-190.

- « Corps et techniques », dir. Thierry Pillon et Georges Vigarello, *Communications*, 81, 2007, Paris, Éditions du Seuil.
- CORBIN Alain, *Le Miasme et la Jonquille. L'odorat et l'imaginaire social. XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Aubier Montaigne, coll. « Collection historique », 1982 [rééd. Flammarion, coll. « Champs », 1986].
- « Le corps et sa parure/The Body and its Adornment », *Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali/Nature, Sciences and Medieval Societies*, XV, 2007, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo.
- CORSON Richard, *Fashions in Makeup. From Ancient to Modern Times*, London, P. Owen, 1972.
- CORTEQUISSE Bruno, *Mesdames de France. Les Filles de Louis XV*, Paris, Perrin, coll. « Présence de l'histoire », 2001.
- COURTINE Jean-Jacques et HAROCHE Claudine, *Histoire du visage. Exprimer et taire ses émotions (XVI^e-début XIX^e siècle)*, Paris, Rivages, coll. « Rivages histoire », 1988.
- CORDELLIER Dominique, « L'appartement sous la galerie François I^{er} et les bains », dans *Primatice, maître de Fontainebleau*, dir. Laura Aldovini *et al.*, catalogue de l'exposition au musée du Louvre (22 septembre 2004-3 janvier 2005), Paris, Réunion des musées nationaux, 2004, p. 186-204.
- CORDEY Jean, « L'inventaire après décès d'Anne d'Autriche et le mobilier du Louvre », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1930, p. 209-275.
- Le Corps à la Renaissance. Actes du XXX^e Colloque de Tours, 1987*, dir. Jean Céard, Marie-Madeleine Fontaine, Jean-Claude Margolin, Paris, Aux amateurs de livres, 1990.
- La Cour comme institution économique, Actes du 12^e Congrès d'histoire économique. Séville/Madrid (24-28 août 1998)*, dir. Maurice Aymard et Marzio Achille Romani, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1998.
- La Cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel* (actes du colloque organisé par l'Institut historique allemand, Paris, 9-11 octobre 2007), dir. Torsten Hiltmann, Werner Paravicini et Frank Viltart, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, coll. « Beihefte der Francia », à paraître.
- La Cour du prince. Cour de France, cours d'Europe, XIII^e-XV^e siècle* (actes du colloque organisé par l'ESR de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et les universités de Paris XII et XIII, 18-20 septembre 2008), dir. Muriel Gaude-Ferragu, Bruno Laurioux et Jacques Paviot, Paris, Champion, à paraître.
- Les Cours d'Espagne et de France au XVII^e siècle*, dir. Chantal Grell et Benoît Pellistrandi, Madrid, Casa de Velázquez, coll. « Collection de la Casa de Velázquez », 2007.
- Les Cours en Europe. Bilan historiographique*, dir. Marcello Fantoni et Mathieu da Vinha, Roma, Bulzoni, coll. « Europa delle Corti », à paraître.
- CRAIK Jennifer, *The Face of Fashion. Cultural Studies in Fashion*, London/New York, Routledge, 1994.

- CREDARO Vera, « Un inedito sui bagni di Bormio in Valtellina », dans *Pietro Andrea Mattioli. Siena 1501 – Trento 1578. La vita, le opera. Con l'identificazione delle piante*, dir. Sara Ferri, Ponte San Giovanni, Quattroemme, 1997, p. 111-118.
- CRÉPIN-LEBLOND Thierry, « L'appartement des bains du connétable de Montmorency au château d'Écouen », *Bulletin monumental*, 159-1, 2001, p. 91-107.
- CURTIN Michael, « A question of manners: status and gender in etiquette and courtesy », *The Journal of Modern History*, 57, septembre 1985, p. 395-423.
- DA VINHA Mathieu, *Le Versailles de Louis XIV. Le fonctionnement d'une résidence royale au XVII^e siècle*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2009.
- , *Les Valets de chambre de Louis XIV*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2004.
- DEFFENU Gonario, *Benedetto Reguardati, medico e diplomatico di Francesco Sforza*, Milano, U. Hoepli, 1955.
- DELUMEAU Jean, *La Civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, coll. « Les grandes civilisations », 1967.
- DEMAITRE Luke, « Bernard de Gordon et son influence sur la pensée médicale », dans *L'Université de médecine de Montpellier et son rayonnement (XIII^e-XV^e siècles). Actes du colloque international de Montpellier organisé par le Centre historique de recherches et d'études médiévales sur la Méditerranée occidentale (Université Paul Valéry – Montpellier III), 17-19 mai 2001*, dir. Daniel Le Blévec, Turnhout, Brepols, coll. « De diversis artibus », 2004, p. 103-131.
- Destins d'étoffes. *Usages, ravaudages et réemplois des textiles sacrés. XIV^e-XX^e siècle. Actes des troisièmes Journées d'étude de l'AFET, janvier 1999*, organisées en collaboration avec le FRAMESPA, dir. Christine Aribaud, Toulouse, CNRS/université de Toulouse-Le Mirail, 2006.
- DETREZ Christine, *La Construction sociale du corps*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points. Essais. Série Sciences humaines », 2002.
- Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences, dir. Dominique Lecourt, Paris, PUF, coll. « Grands dictionnaires », 1999.
- DIDI-HUBERMAN Georges, *La Peinture incarnée. Suivi de « Le Chef-d'œuvre inconnu » par Honoré de Balzac*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique », 1985.
- DOUGLAS Mary, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, trad. Anne Guérin, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui. Série anthropologique », 1992.
- DOYLE William, *Venality. The Sale of Offices in Eighteenth-Century France*, Oxford, Clarendon Press, 1996.
- DUINDAM Jeroen, *Vienna and Versailles. The Courts of Europe's Dynastic Rivals, 1550–1780*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. « New studies in European history », 2003.
- EAMON William, *Science and the Secrets of Nature. Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 1994.

- ÉDOUARD Sylvène, *Le Corps d'une reine, Histoire singulière d'Élisabeth de Valois, 1546-1568*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2009.
- ELIAS Norbert, *La Société de cour*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Archives des sciences sociales », 1974 [*Die höfische Gesellschaft*, Berlin, H. Luchterhand, 1969]. Rééd. par Roger Chartier, Flammarion, coll. « Champs Essais », 1985.
- , *La Dynamique de l'Occident*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1975 [Basel, Haus zum Falken, 1939].
- , *La Civilisation des mœurs*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Archives des sciences sociales », 1973 [Basel, Haus zum Falken, 1939].
- ERLANDE-BRANDENBURG Alain, *Le Roi est mort. Étude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Paris/Genève, Arts et métiers graphiques/Droz, coll. « Bibliothèque de la Société française d'archéologie », 7, 1975.
- ERLANGER Philippe, *Diane de Poitiers. Déesse de la Renaissance*, Paris, Perrin, coll. « Présence de l'histoire », 1976.
- ESCHENFELDER Chantal, « Les appartements des bains de François I^{er} à Fontainebleau », *Histoire de l'Art*, 19, 1992, p. 41-49.
- , « Les bains de Fontainebleau : nouveaux documents sur les décors du Primaticcio », *Revue de l'Art*, 99, 1991, p. 45-52.
- « Éthique et pratiques médicales », dir. Laurence Moulinier-Brogi et Marilyn Nicoud, *Médiévales*, 46, printemps 2004.
- Faire de l'histoire*, dir. Jacques Le Goff et Pierre Nora, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1974, 3 vol.
- Fastes de cour et cérémonies royales. Le costume de cour en Europe. 1650-1800*, dir. Pierre Arizzoli-Clémentel et Pascale Gorguet-Ballesteros, catalogue de l'exposition au château de Versailles (31 mars-28 juin 2009), Versailles/Paris, Établissement public du musée et du domaine national de Versailles/RMN, 2009.
- FAVIER Jean, *Philippe le Bel*, Paris, Le Grand Livre du mois, 1998.
- , « L'hôtel royal de Philippe le Bel », *L'Histoire*, 4, 1978, p. 31-40.
- FEBVRE Lucien, *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'Humanité », 1942.
- , « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, III, 1-2, janvier-juin 1941, p. 5-20.
- FERRARI Henri-Maxime, *Une chaire de médecine au XV^e siècle. Un professeur à l'université de Pavie de 1432 à 1472*, Paris, Ancienne librairie G. Baillière et C^{ie}/F. Alcan, 1899.
- FESTA Lynn, « Cosmetic differences. The changing faces of England and France », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 34, 2005, p. 25-54.
- FLANDRIN Jean-Louis, « Soins de beauté et recueils de secrets », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-*

- 28 avril 1985), dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 13-33.
- , *Un temps pour embrasser. Aux origines de la morale sexuelle occidentale (VI^e-XI^e siècle)*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1983.
- FLECKNER Uwe, « "Pourquoi une belle esquisse nous plaît-elle plus qu'un beau tableau ?" Fragonard, Diderot et l'éloquence du pinceau dans quelques portraits du XVIII^e siècle », dans *L'Art et les normes sociales au XVIII^e siècle*, dir. Thomas W. Gaethgens et al., Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001, p. 509-533.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1975.
- Fragonard. Galeries nationales du Grand Palais, Paris, 24 septembre 1987-4 janvier 1988. Metropolitan Museum of Art, New York, 2 février-8 mai 1988*, dir. Pierre Rosenberg, Paris, RMN, 1987.
- FRANKLIN Alfred, *La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XI^e au XVIII^e siècle d'après des documents originaux ou inédits*, Paris, E. Plon/Nourrit, 1887-1902, 27 vol.
- , *La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XI^e au XVIII^e siècle d'après des documents originaux ou inédits*, t. VII, *L'Hygiène*, Paris, E. Plon/Nourrit, 1890.
- FROMMEL Sabine, *Sebastiano Serlio. Architecte de la Renaissance*, trad. Yves Pauwels, Paris, Gallimard, 2002.
- GABORIT-CHOPIN Danièle, *Regalia. Les instruments du sacre des rois de France, les honneurs de Charlemagne*, catalogue de l'exposition au musée du Louvre (14 octobre 1987-11 janvier 1988), Paris, RMN, 1987.
- GADY Alexandre, *Jacques Lemercier. Ingénieur et architecte du roi*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Monographie/Centre allemand d'histoire de l'art », 2005.
- GARCÍA-BALLESTER Luis, « Sobre el origen de los tratados de baños (*de balneis*) como genero literario en la medicina medieval », *Cronos, Cuadernos valencianos de historia de la medicina y de la ciencia*, I, 1, 1998, p. 7-50.
- , « On the origin of the "six non-natural things" in Galen », dans *Galen und das hellenistische Erbe. Verhandlungen des IV. Internationalen Galen-Symposiums*, dir. Jutta Kollesch et Diethard Nickel, Stuttgart, F. Steiner, 1993, p. 105-115.
- GAROSI Alcide, « La vita e l'opera di Francesco Casini, archiatro di sei papi », *Bollettino senese di storia patria*, XLII, 1935, p. 277-378.
- GAUDE-FERRAGU Murielle, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », 2005.
- GELBART Nina Rattner, *Feminine and Opposition Journalism in Old Regime France. « Le Journal des dames »*, Berkeley/London, University of California Press, 1987.

- Geschichte der Biologie. Theorien, Methoden, Institutionen, Kurzbiographien*, dir. Ilse Jahn, Heidelberg/Berlin, Spektrum Akademischer Verlag, 2000 (3^e édition).
- GAYNE Mary K., *The Wigmakers, the Public, and the State. Cultural and Material Production of Eighteenth-Century French Hairstyles*, thèse de doctorat, Ithaca [New York], Cornell University, 2007.
- GIANOTTI Agostino, *Geografia e geologia negli scritti di Leonardo da Vinci*, Milano, Industrie Grafiche Italiane Stucchi, 1953.
- GIESEY Ralph, *Cérémonial et puissance souveraine. France XV^e-XVII^e siècles*, trad. J. Carlier, *Cahiers des Annales*, 41, 1987.
- , *Le Roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, trad. Dominique Ebnöther, Paris, Flammarion, coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique », 1987 [*The Royal Funeral Ceremony in Renaissance France*, Genève, E. Droz, coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 1960].
- , « The king imagined », dans *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture*, dir. Keith Michael Baker, t. I, *The Political Culture of the Old Regime*, Chicago/New York, Chicago University Press/Pergamon Press, 1987, p. 41-59.
- GIL SOTRES Pedro, « Les régimes de santé », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident*, dir. Mirko D. Grmek, t. I, *Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Science ouverte », 1995, p. 257-281.
- GOLDSTEIN Jan, *The Post-Revolutionary Self. Politics and Psyche in France, 1750-1850*, Cambridge, Mass./London, Harvard University Press, 2005.
- GONCOURT Edmond et Jules de, *La Du Barry*, Paris, Bibliothèque Charpentier, 1903.
- , *La Femme au dix-huitième siècle. Nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, G. Charpentier, 1882.
- , *Les Maîtresses de Louis XV*, Paris, F. Didot frères, fils et C^{ie}, 1860, 2 vol.
- GOUTTEBROZE Jean-Guy, « Parfum de femme et misogynie dans le *Livre des manières* d'Étienne de Fougères », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 311-318.
- GRASSI Liliana, « Note sull'architettura del ducato sforzesco », dans *Gli Sforza a Milano e in Lombardia e i loro rapporti con gli Stati italiani ed europei, 1450-1535. Convegno internazionale, Milano 18-21 maggio 1981*, Milano, Cisalpino-Goliardica, 1982, p. 449-519.
- GREEN Monica H., *Women's Healthcare in the Medieval West. Texts and contexts*, Aldershot, Ashgate, coll. « Variorum collected studies series », 2000.
- GRELL Chantal, « The sacre of Louis XVI: The end of a myth », dans *Monarchy and Religion. The Transformation of Royal Culture in Eighteenth-Century Europe*, dir. Michaël Schaich, Oxford, Oxford University Press, coll. « Studies of the German historical institute », 2007, p. 344-366.

- GRÜBER Alain-Charles, *Les Grandes Fêtes et leurs décors à l'époque de Louis XVI*, Paris/Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 1972.
- GUASTI Cesare, « Consiglio per la salute del magnifico Gioanni de' Medici, facto per maestro Mingho, maestro Bartolomeo, maestro Philippo Cenni et maestro Ceseri da Napoli », *Giornale storico degli Archivi toscani*, II, 1858, p. 321-325.
- GUÉDRON Martial, *Peaux d'âmes. L'interprétation physiognomonique des œuvres d'art*, Paris, Kimé, coll. « Esthétiques », 2001.
- GUERZONI Guido, « The administration of the Este courts in the XV-XVII Century », *Micrologus*, XVI, « I saperi nelle corti/Knowledge at the Courts », 2008, p. 537-567.
- GUILLEMAIN Jean, *Recherches sur l'antiquaire lyonnais Guillaume Du Choul (ca. 1496-1560)*, Paris, École des chartes, Positions des thèses, 2002, n.p.
- HALE John Rigby, *La Civilisation de l'Europe à la Renaissance*, trad. René Guyonnet, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2003 [1993].
- HASENOHR Geneviève, « La vie quotidienne de la femme vue par l'Église. L'enseignement des journées chrétiennes de la fin du Moyen Âge » dans *Frau und Spätmittelalterlicher Alltag. Internationaler Kongress, Krems an der Donau 2. bis 5. Oktober 1984*, dir. Heinrich Appelt, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1986, p. 19-101.
- HAVARD Henry, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration. Depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Maison Quantin, 1894, 4 vol.
- HEINEN Ulrich, « Haut und Knochen – Fleisch und Blut. Rubens' Affektmalerei », dans *Rubens Passionari. Kultur der Leidenschaften im Barock*, dir. Ulrich Heinen et Andreas Thielemann, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2001, p. 70-109.
- Histoire de l'alimentation*, dir. Jean-Louis Flandrin et Massimo Montanari, Paris, Fayard, 1996.
- Histoire de la vie privée*, dir. Philippe Ariès et Georges Duby, t. II, *De l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1985.
- Histoire de la vie privée*, dir. Philippe Ariès et Georges Duby, t. III, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1986.
- Histoire du corps*, dir. Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2005-2006, 3 vol.
- HONEGGER Claudia, *Die Ordnung der Geschlechter. Die Wissenschaften vom Menschen und das Weib, 1750-1850*, Frankfurt am Main/New York, Campus Verlag, 1991.
- HOURS Bernard, *Louis XV et sa cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan. Essai historique*, Paris, PUF, coll. « Le nœud gordien », 2002.
- HUGUES Laurent, « Nattier et Drouais, deux portraitistes à l'épreuve de la critique », *Dossier de l'art*, 62, « Nattier. Peintre de la beauté », novembre 1999, p. 42-55.
- HYDE Melissa, « Troubling identities and the agreeable game of art. From Madame de Pompadour's theatrical "Breeches" of decorum to Drouais' Portrait of Madame Du Barry en homme », dans *Women and Portraits in Early Modern Europe: Gender, Agency, Identity*, dir. Andrea Pearson, Aldershot, Ashgate Press, 2008, p. 161-181.

- , *Making-Up the Rococo. François Boucher and His Critics*, Los Angeles, Getty Research Institute, coll. « Texts & documents », 2006.
- INFELISE Mario, « Gli avvisi di Roma. Informazione e politica nel secolo XVII », dans *La corte di Roma. "Teatro" della politica europea*, dir. Gianvittorio Signorotto et Maria Antonietta Visceglia, Roma, Bulzoni, coll. « Biblioteca del Cinquecento », 1998, p. 189-205.
- JACKSON Richard A., *Vivat Rex. Histoire des sacres et couronnements en France. 1364-1825*, trad. Monique Arav, Strasbourg, Publications de l'université de Strasbourg, 1984 [*Vive le Roi ! A history of the French Coronation Ceremony from Charles V to Charles X*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1984].
- , « The sleeping king », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, XXXI, 3, 1969, p. 525-551.
- JACQUART Danielle, *La Médecine médiévale dans le cadre parisien. XIV^e-XV^e siècle*, Paris, Fayard, coll. « Penser la médecine », 1998.
- , « Le crâne et ses déformations dans les écrits médicaux du Moyen Âge », *Les Dossiers d'archéologie*, 97, « Les maladies de nos ancêtres », septembre 1985, p. 48-52.
- , *Le Milieu médical en France du XI^e au XV^e siècle*, Genève, Librairie Droz, coll. « Hautes études médiévales et modernes », 1981.
- JACQUART Danielle et THOMASSET Claude, *Sexualité et savoir médical au Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. « Les chemins de l'histoire », 1985.
- JAHAN Sébastien, *Le Corps des Lumières. Émancipation de l'individu ou nouvelles servitudes ?*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 2006.
- , *Les Renaissances du corps en Occident, 1450-1650*, Paris, Belin, coll. « Histoire et société », 2004.
- JONES Colin, « English teeth and French dentists in the long eighteenth century: A tale of two cities and one dentist », dans *Medicine, Madness and Society. Essays in Honour of Roy Porter*, dir. Roberta E. Bivins et John V. Pickstone, Manchester, Manchester University Press, 2007, p. 73-89, 247-250.
- , « Pulling teeth in eighteenth-century Paris », *Past and Present*, 166, 2000, p. 100-145.
- JONES Jennifer, « Repackaging Rousseau. Femininity and fashion in Old Regime France », *French Historical Studies*, XVIII, 4, automne 1994, p. 939-967.
- DE JONGE Krista, « Estuves et baigneries dans les résidences flamandes des ducs de Bourgogne », *Bulletin monumental*, 159-1, 2001, p. 63-76.
- KANTOROWICZ Ernst Hartwig, *Les Deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, trad. Jean-Philippe Genet et Nicole Genet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1989 [*The King's Two Bodies: A study in Mediaeval Political Theology*, Princeton, Princeton University Press, 1957].
- KING Roger, *The Making of the Dentist, c. 1650-1760*, Aldershot/Brookfield/Singapore, Ashgate, coll. « The history of medicine in context », 1998.

- KITAEFF Monique, « Le Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye », *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 77, 1999, p. 73-136.
- KOOS Marianne, « Haut als mediale Metapher in der Malerei von Caravaggio », dans *Weder Haut noch Fleisch. Das Inkarnat in der Kunstgeschichte*, dir. Daniela Bohde et Mechthild Fend, Berlin, Gebr. Mann, coll. « Neue Frankfurter Forschungen zur Kunst », 2007, p. 65-85.
- KÖRNER Hans, « 'Die Epidermis der Statue'. Oberflächen der Skulptur vom späten 17. bis zum 18. Jahrhundert », dans *Weder Haut noch Fleisch. Das Inkarnat in der Kunstgeschichte*, dir. Daniela Bohde et Mechthild Fend, Berlin, Gebr. Mann, coll. « Neue Frankfurter Forschungen zur Kunst », 2007, p. 105-132.
- LAJER-BURCHARTH Ewa, « Pompadour's touch. Difference in representation », *Representations*, 73, hiver 2001, p. 54-88.
- LANGLOIS Charles-Victor, *La Vie en France au Moyen Âge de la fin du XI^e au milieu du XIV^e siècle d'après des romans mondains du temps*, Paris/Genève, Slatkine, coll. « Ressources », 1981 [Paris, Hachette, 1924-1925].
- LANOË Catherine, *La Poudre et le Fard. Une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008.
- , « Le rouge des Lumières. Signatures de produit et signature de soi dans la France du XVIII^e siècle », *Sociétés & Représentations*, 25, mai-juin 2008, p. 109-117.
- , « Images, masques et visages. Production et consommation des cosmétiques à Paris sous l'Ancien Régime », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 55-1, janvier-mars 2008, p. 7-27.
- , « L'invention de la peau. Les techniques de blanchiment du visage à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e siècle », *Communications*, 81, « Corps et techniques », dir. Thierry Pillon et Georges Vigarello, 2007, p. 107-120.
- , « Galien ou Paracelse, conserver ou transformer ? Les cosmétiques à la Renaissance », *Le Journal de la Renaissance*, 3, 2005, p. 193-206.
- , « L'invention du rouge au XVIII^e siècle, cosmétique populaire ou objet de luxe ? », dans *Les Chemins de la nouveauté. Innover, inventer au regard de l'histoire*, dir. Anne-Françoise Garçon et Liliane Hilaire-Pérez, Paris, CTHS, 2003, p. 91-102.
- , « L'utilisation de la céruse dans la fabrication des cosmétiques sous l'Ancien Régime, xv^e-xviii^e siècles », *Techniques et Cultures*, 38, « La céruse », juillet-décembre 2001, p. 17-33.
- LARKIN Todd, « "Je ne suis plus la reine. Je suis moi". Marie-Antoinette at the salon of 1783 », *Aurora. The Journal of the History of Art*, 4, 2003.
- LASSALLE Roger, « Cosmétiques et diurétiques au Moyen Âge », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 183-194.
- LAURENT Sylvie, *Naître au Moyen Âge. De la conception à la naissance, la grossesse et l'accouchement, XI^e-XV^e siècle*, Paris, Le Léopard d'or, 1989.

- LAURIOUX Bruno, *Gastronomie, humanisme et société à Rome au milieu du XV^e siècle. autour du « De honesta voluptate » de Platina*, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' library », 14, 2006.
- , *Manger au Moyen Âge. Pratiques et discours alimentaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Hachette Littératures, coll. « La vie quotidienne », 2002.
- , *Le Règne de Taillevent. Livres et pratiques culinaires à la fin du Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 1997.
- LAURIOUX Bruno et Moirez Pauline, « Pour une approche qualitative des comptes alimentaires : cour de France et cour de Rome à la fin du Moyen Âge », *Food & History*, 4-1, 2006, p. 45-66.
- LAZZARINI Isabella, « L'itinérance des Gonzague : contrôle du territoire et résidentialité princière (Mantoue, XIV^e-XV^e siècles) », dans *L'itinérance des seigneurs (XIV^e-XV^e siècles). Actes du colloque international de Lausanne et Romainmôtier, 29 novembre-1^{er} décembre 2001*, études publiées par Agostino Paravicini Bagliani, Eva Pibiri et Denis Reynard, Lausanne, université de Lausanne, faculté des lettres, section d'histoire, coll. « Cahiers lausannois d'histoire médiévale », 2003, p. 273.
- LEBAS Catherine et Jacques Annie, *La Coiffure en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Delmas, 1979.
- LE BRETON David, *Des visages. Essai d'anthropologie*, Paris, A. M. Métailié, coll. « Traversées », 1992.
- LEBRUN François, *Les Hommes et la mort en Anjou aux XVII^e et XVIII^e siècles. Essai de démographie et de psychologie historiques*, Paris/La Haye, Mouton, coll. « Civilisations et sociétés », 1971.
- LECARPENTIER Bénédicte, *La Consommation de la cour de France 1594-1670 : étude économique et culturelle des maisons royales*, thèse de doctorat en cours sous la direction de Jean-François Dubost, université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.
- LEFERME-FALGUIÈRES Frédérique, *Les Courtisanes. Une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Paris, PUF, coll. « Partage du savoir », 2007.
- LE GOFF Jacques, « Reims, ville du sacre », dans *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. II, *La Nation*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 649-733.
- LEQUAIN Élodie, *L'Éducation des femmes de la noblesse en France au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles)*, thèse de doctorat sous la direction de Colette Beaune, université Paris X-Nanterre, 2005, à paraître.
- , « Suzanne de Bourbon, la dernière de lignée », dans *Une histoire pour un royaume (XII^e-XV^e siècle). Actes du colloque « Corpus regni » organisé en hommage à Colette Beaune*, dir. Anne-Hélène Alliot *et al.*, Paris, Perrin, 2010, p. 152-166.
- , « La maison de Bourbon, escolle de vertu et de perfection. Anne de France, Suzanne de Bourbon et Pierre Martin », *Médiévales*, 48 (printemps 2005), p. 39-54.
- LE ROY LADURIE Emmanuel, *Saint-Simon ou le Système de la cour*, Paris, Fayard, 1997.
- LEVEROTTI Franca, *Diplomazia e governo dello Stato. I "famigli cavalcanti" di Francesco Sforza (1450-1466)*, Pisa, GISEM-ETS, 1992.

- LÉVI-STRAUSS Claude, *Le Totémisme aujourd'hui*, Paris, PUF, coll. « Mythes et religions », 1962.
- L'HERMITE-LECLERCQ Paulette, *L'Église et les femmes dans l'Occident chrétien des origines à la fin du Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, coll. « Témoins de notre histoire », 1997.
- LICHTENSTEIN Jacqueline, *La Couleur éloquente. Rhétorique et peinture à l'âge classique*, Paris, Flammarion, coll. « Idées et Recherches », 1989.
- , « Making up representation. The risks of femininity », *Representations*, 20, automne 1987, p. 77-97.
- LIPOVETSKY Gilles, *La Troisième Femme. Permanence et révolution du féminin*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 1997.
- LUNEL Alexandre, *La Maison médicale du roi. XV^e-XVIII^e siècles. Le pouvoir royal et les professions de santé*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2008.
- MACK Charles, « The bath palace of Pope Nicholas V at Viterbo », dans *An Architectural Progress in the Renaissance and Baroque. Sojourns In and Out of Italy. Essays in Architectural History Presented to Hellmut Hager on his Sixty-Sixth Birthday*, dir. Henry A. Millon et Susan Scott Munshower, University Park, Pennsylvania State University, coll. « Papers in Art History », 1992, 2 vol., t. I, p. 45-63.
- MANDRESSI Rafael, « Le corps et l'histoire. De l'oubli aux représentations », dans *La Tentation du corps. Corporité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009, p. 143-169.
- MANDROU Robert, *Introduction à la France moderne. Essai de psychologie historique. 1500-1640*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'Humanité », 1961.
- MANSEL Philip, *Dressed to Rule. Royal and Court Costume from Louis XIV to Elizabeth II*, New Haven, Yale University Press, 2005.
- MARIE Alfred et Jeanne, *Naissance de Versailles, le château, les jardins*, Paris, Fréal, 1968, 2 vol.
- MARIN Louis, « Sémantique des systèmes de représentation », *Compte-rendus des cours et conférences de l'École pratique des hautes études en sciences sociales*, 1990-1991.
- , *Le Portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1981.
- MAROTEAUX Vincent, *Versailles. Le roi et son domaine*, Paris, Picard, 2000.
- MARTIN Morag, *Selling Beauty. Cosmetics, Commerce and French Society, 1750-1830*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2009.
- , « Casanova and Mlle Clairon. Painting the face in a world of natural fashion », *Fashion Theory*, VII, 1, 2003, p. 57-78.
- , *Consuming beauty. The commerce of cosmetics in France, 1750-1800*, PhD, Irvine, University of California, 1999.
- MARTIN Olivier et BERTHELOT Jean-Michel, « L'émergence du corps en sociologie », dans *La Tentation du corps. Corporité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009, p. 123-142.

- MARTIN Olivier et MEMMI Dominique, « Marcel Mauss. La redécouverte tardive des “Techniques du corps” », dans *La Tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009, p. 23-46.
- MARTINEAU-GENIEYS Christine, « Modèles, maquillages et misogynie à travers les textes littéraires français du Moyen Âge », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e Colloque international, Grasse, 26-28 avril 1985, Centre d'études médiévales*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 31-50.
- MARWICK Arthur, *Beauty in History, Society, Politics and Personal Appearance c. 1500 to the Present*, London, Thames and Hudson, 1988.
- MASSON Raphaël, « Le Trianon de marbre », dans *Jules Hardouin-Mansart, 1646-1708*, dir. Alexandre Gady, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010, p. 283-297.
- MATTÉONI Olivier, *Servir le prince. Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 1998.
- MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de sociologie contemporaine », 1960.
- MCALLISTER JOHNSON Walter, « On some neglected usages of Renaissance diplomatic correspondence », *Gazette des Beaux-Arts*, LXXIX, 1236, 1972, p. 51-54.
- MCVAUGH Michael Rogers, *The Rational Surgery of the Middle Ages*, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' library », 15, 2006.
- , « Stratégies thérapeutiques : la chirurgie », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident*, dir. Mirko D. Grmek, t. I, *Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Science ouverte », 1995, p. 239-255.
- , « The births of the children of Jaime II », *Medievalia*, 6, 1986, p. 7-16.
- « Médecine », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 1, janvier-février 2010, Paris, A. Colin.
- MEISS-EVEN Marjorie, *Fortune et consommation aristocratiques dans la France de la Renaissance : le cas des ducs de Guise*, thèse de doctorat sous la direction de Gérald Chaix et Pascal Briost, Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours, 2010.
- MELCHIOR-BONNET Sabine, *L'Art de vivre au temps de Diane de Poitiers*, Paris, Nil, coll. « L'art de vivre au temps de », 1998.
- MEMMI Dominique, « Pierre Bourdieu. Le corps dénaturalisé », dans *La Tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009, p. 71-94.
- MENNITI Ippolito Antonio, *Il governo dei papi nell'età moderna. Carriere, gerarchie, organizzazione curiale*, Roma, Viella, coll. « La storia. Temi », 2007.
- MÉROT Alain, « Mises en scène du portrait royal en France au XVII^e siècle », dans *Les Cours d'Espagne et de France au XVIII^e siècle*, dir. Chantal Grell et Benoît Pellistrandi,

- Madrid, Casa de Velázquez, coll. « Collection de la Casa de Velázquez », 2007, p. 99-121.
- , *Eustache Le Sueur (1616-1655)*, Paris, Arthema, 2000 [1987].
- MESSINI Mariano, *Bonifacio VIII e Michelangelo nella storia delle acque di Fiuggi*, Fiuggi, Ente Fiuggi, 1979.
- MIKKELI Heikki, *Hygiene in the Early Modern Medical Tradition*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 1999.
- MONTAGU Jennifer, *The Expression of the Passions. The Origins and Influence of Charles Le Brun's "Conférence sur l'expression générale et particulière"*, New Haven, Yale University Press, 1994.
- MORAVIA Sergio, « From *homme machine* to *homme sensible*. Changing eighteenth-century models of man's image », *Journal of the History of Ideas*, XXXIX, 1, 1978, p. 45-60.
- MORMICHE Pascale, *Devenir prince. L'école du pouvoir en France XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, coll. « CNRS histoire », 2009.
- MOTTA Emilio, « Un parere di un medico del Quattrocento sui bagni di Bormio », *Archivio storico lombardo*, 14, 1887, p. 892-893.
- , « Francesco Sforza non fu ai bagni di Bormio nel 1462 », *Archivio storico lombardo*, 13, 1886, p. 673-675.
- , « Francesco Sforza ed i bagni di Bormio », *Archivio storico lombardo*, 8, 1881, p. 651-667.
- MOULINIER-BROGI Laurence, « Esthétique et soins du corps dans les traités médicaux à la fin du Moyen Âge », *Médiévales*, 46, « Éthique et pratiques médicales », printemps 2004, p. 55-72.
- , « Les médecins dans le Centre-Ouest au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) », dans *Scrivere il Medioevo. Lo spazio, la santità, il cibo*, dir. Bruno Laurioux et Laurence Moulinier-Brogi, Roma, Viella, 2001, p. 405-429.
- MOUSNIER Roland, *La Vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, PUF, coll. « Hier », 1971.
- MOUQUIN Sophie, « Versailles en ses marbres. Un décor marmoréen du grand siècle : l'appartement des Bains », *Revue de l'Art*, 151, 2006, p. 51-64.
- MUCHEMBLED Robert, *La Société policée. Politique et politesse en France du XVI^e siècle au XX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.
- , *L'invention de l'homme moderne. Sensibilités, mœurs et comportements collectifs sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988.
- NICCOLI Ottavia, *La vita religiosa nell'Italia moderna. Secoli XV-XVIII*, Roma, Carocci, 1998.
- NICOUD Marilyn, « *Inventio, experimentum* e perizia medica nel *De balneis* di Michele Savonarola », dans *Michele Savonarola. Medicina e cultura di corte*, dir. Chiara Crisciani et Gabriella Zuccolin, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo, coll. « Micrologus' library », à paraître.

- , « Les savoirs diététiques, entre contraintes médicales et plaisirs aristocratiques », *Micrologus*, XVI, « I saperi nelle corti/Knowledge at the Courts », 2008, p. 233-255.
- , *Les Régimes de santé au Moyen Âge. Naissance et diffusion d'une écriture médicale, XIII^e-XV^e siècle*, Rome, École française de Rome, coll. « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome », 2007, 2 vol.
- , « Les vertus médicales des eaux en Italie à la fin du Moyen Âge », dans *Bains curatifs et bains hygiéniques en Italie de l'Antiquité au Moyen Âge*, dir. Marie Guérin-Beauvois et Jean-Marie Martin, Rome, École française de Rome, 2007, p. 321-344.
- , « Les médecins à la cour de Francesco Sforza ou comment gouverner le Prince », dans *Le Désir et le Goût. Une autre histoire (XIII^e-XVIII^e siècles). Actes du colloque international à la mémoire de Jean-Louis Flandrin, Saint-Denis, septembre 2003*, dir. Odile Redon, Line Sallmann et Sylvie Steinberg, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, coll. « Temps & espaces », 2005, p. 201-217.
- , « Hygiène, pathologies et médicalisation du "petit peuple" : discours et pratiques médicales à la fin du Moyen Âge », dans *Le Petit Peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités. Actes du congrès international tenu à l'Université de Montréal, 18-23 octobre 1999*, dir. Pierre Boglioni, Robert Delort et Claude Gauvard, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 2002, p. 659-672.
- , « Les médecins italiens et le bain thermal à la fin du Moyen Âge », *Médiévales*, 43, 2002, p. 13-40.
- , « Les pratiques diététiques à la cour de Francesco Sforza », dans *Scrivere il Medioevo. Lo spazio, la santità, il cibo*, dir. Bruno Laurioux et Laurence Moulinier-Brogi, Roma, Viella, 2001, p. 393-404.
- , « Expérience de la maladie et échange épistolaire : les derniers moments de Bianca Maria Visconti (mai-octobre 1468) », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 112-1, 2000, p. 311-458.
- PIERRE de NOLHAC, *Autour de la Reine*, Paris, Plon, coll. « Les maîtres de l'histoire », 1933.
- , « Marie-Antoinette et Madame Du Barry », *Revue des Deux Mondes*, mai 1896.
- , *Le Trianon de Marie-Antoinette*, Paris, Calmann-Lévy, 1924.
- O'MALLEY Michelle et WELCH Evelyn, *The Material Renaissance*, Manchester, Manchester University Press, coll. « Studies in design and material culture », 2007.
- PARDAILHÉ-GALABRUN Annik, *La Naissance de l'intime. 3 000 foyers parisiens, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, coll. « Histoires », 1988.
- PALMER Richard, « 'In this our lightye and learned tyme': Italian baths in the era of Renaissance », *Medical History*, supplément n° 10 : *The Medical History of Waters and Spas*, dir. Roy Porter, London, Wellcome Institute for the History of Medicine, 1990, p. 14-22.

—, « Medicine at the papal court in the sixteenth century », dans *Medicine at the Courts of Europe, 1500–1837*, dir. Vivian Nutton, London/New York, Routledge, 1990, p. 49-78.

PARAVICINI Bagliani Agostino, *Boniface VIII. Un pape hérétique ?*, Paris, Payot & Rivages, 2003.

—, *Le Corps du pape*, trad. Catherine Dalarun Paris, Éditions du Seuil, 1997 [trad. de *Il corpo del Papa*, Turino, G. Einaudi, coll. « Biblioteca di cultura storica », 1994].

—, *Medicina e scienza della natura alla corte dei papi nel Duecento*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1991.

PARK Katharine, « Natural particulars: Medical epistemology practice, and literature of healing springs », dans *Natural Particulars. Nature and the Disciplines in the Renaissance Europe*, dir. Anthony Grafton et Nancy G. Siraisi, Cambridge, MIT Press, 1999, p. 347-367.

PELLEGRIN Nicole, *Les Vêtements de la liberté. Abécédaire des pratiques vestimentaires en France de 1780 à 1800*, Aix-en-Provence, Alinéa, coll. « Femmes et Révolution », 1989.

PEREZ Stanis, *La Santé de Louis XIV. Une biohistoire du roi-soleil*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2007.

—, « Le toucher des écrouelles : médecines, thaumaturgie et corps du roi au Grand Siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 2006, p. 92-111.

—, « La fabrique du corps royal : les maximes d'éducation pour le jeune Louis XIV », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence* [en ligne], 4/2004 (58). URL : <www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2004-4-page-115.htm> [consulté le 9 mars 2010].

—, « La lancette et le sceptre. Les “Remarques sur la santé du Roy” », dans Antoine Vallot, Antoine Daquin et Guy-Crescent Fagon, *Journal de santé de Louis XIV*, éd. Stanis Perez, Grenoble, J. Millon, coll. « Mémoires du corps », 2004, p. 9-43.

PERONI Adriano, « Il modello dell'ospedale cruciforme: il problema del rapporto tra l'Ospedale di Santa Maria Nuova di Firenze e gli ospedali lombardi », dans *Florence and Milan. Comparisons and Relations. Acts of Two Conferences at Villa I Tatti in 1982-84*, dir. Craig Hugh Smyth et Gian Carlo Garfagnini, Firenze, La nuova Italia, 1989, 2 vol., t. II, p. 53-66.

PERROT Philippe, *Le Luxe. Une richesse entre faste et confort, XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

—, *Le Travail des apparences ou les Transformations du corps féminin XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1984.

PESENTI Tiziana, « Medici di corte e università », *Medicina nei secoli. Arte e Scienze*, 9-3, 1997, p. 391-401.

PIERRO Francesco, « Arcangelo Piccolomini Ferrarese (1525-1586) », *Quaderni di storia della scienza e della medicina*, 6, 1965, p. 1-35.

- PINON Pierre, BRASART Patrick et MALÉCOT Claude, *Des Menus Plaisirs aux Droits de l'homme. La salle des États-Généraux à Versailles. Exposition présentée à l'Hôtel des Menus-Plaisirs à Versailles du 5 mai au 3 septembre 1989*, Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 1989.
- PINOTEAU Hervé, « Le roi et la reine de France en majesté », dans *Fastes de cour et cérémonies royales. Le costume de cour en Europe. 1650-1800*, dir. Pierre Arizzoli-Clémentel et Pascale Gorguet-Ballesteros, catalogue de l'exposition au château de Versailles (31 mars-28 juin 2009), Versailles/Paris, Établissement public du musée et du domaine national de Versailles/RMN, 2009, p. 110-116.
- , « Insignes et vêtements royaux », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [en ligne], *Objets et insignes du Pouvoir*, 2005, mis en ligne le 19 décembre 2007. URL <<http://crcv.revues.org/99>> [consulté le 01 avril 2010].
- Pio V nella società e nella politica del suo tempo*, dir. Maurizio Guasco et Angelo Torre, Bologna, Il Mulino, coll. « Percorsi », 2005.
- POLO DE BEAULIEU Marie-Anne, « La condamnation des soins de beauté par les prédicateurs du Moyen Âge », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 297-309.
- POMATA Gianna, *La promessa di guarigione. Malati e curatori in antico regime*. Bologna, XVI-XVIII, Roma/Bari, Laterza, coll. « Collezione storica », 1994.
- POMMIER Édouard, « Versailles, l'image du souverain », dans *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. II, *La Nation*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 1253-1281.
- PORTER Dorothy et PORTER Roy, *Patient's Progress. Doctors and Doctoring in Eighteenth-Century England*, Cambridge, Polity, 1989.
- Portraits publics, portraits privés, 1770-1830*, catalogue de l'exposition aux Galeries nationales du Grand Palais à Paris (4 octobre 2006-9 janvier 2007), à la Royal Academy of Arts à Londres (3 février-20 avril 2007) et au Solomon R. Guggenheim Museum à New York (18 mai-10 septembre 2007), Paris, RMN, 2006.
- PRADEL Pierre, *Anne de France. 1461-1522*, Paris, Publisud, coll. « La France au fil des siècles », 1986.
- Quando gli dei si spogliano. Il bagno di Clemente VII a Castel Sant-Angelo e le altre stufe romane del primo Cinquecento*, dir. Bruno Contardi et Henrik Lilus, catalogue de l'exposition à Rome au château Saint-Ange en 1983, Roma, Romana Società editrice, 1984.
- The Princely Courts of Europe. Ritual, Politics and Culture under the Ancien Regime 1500-1750*, dir. John Adamson, London, Weidenfeld and Nicolson, 1999.
- REGUARDATI Fausto M. de', *Benedetto De'Reguardati da Norcia. Medicus tota Italia celeberrimus. Pagine inedite di storia sforzesca*, Trieste, LINT, 1977.
- REMAURY Bruno, *Le Beau Sexe faible. Les images du corps féminin entre cosmétique et santé*, Paris, Grasset, coll. « Partage du savoir », 2000.

- RENARD Philippe, *Jean-Marc Nattier (1685-1766). Un artiste parisien à la cour de Louis XV*, château de Saint-Rémy-en-l'Eau, Éditions Monelle Hayot, 1999.
- REVEL Jacques, « La Cour », dans *Les Lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. III, *Les France*, t. II, *Les Traditions*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des Histoires », 1993, p. 128-193.
- , « Les usages de la civilité », dans *Histoire de la vie privée*, dir. Philippe Ariès et Georges Duby, t. III, *De la Renaissance aux Lumières*, dir. Roger Chartier, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Point-Histoire », 1985, p. 167-208.
- REY Roselyne, *Naissance et développement du vitalisme en France de la deuxième moitié du XVIII^e siècle à la fin du premier Empire*, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « Studies on Voltaire and the Eighteenth Century », 2000.
- , « Hygiène et souci de soi dans la pensée médicale des Lumières », *Communications*, 56, 1993, p. 25-36.
- ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1997.
- , *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1989.
- , *Le Peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, Paris, Aubier-Montaigne, coll. « Collection historique », 1981.
- ROLAND MICHEL Marianne et BINDA Catherine, « Un portrait de Madame Du Barry », *Revue de l'Art*, 46, 1979, p. 40-45.
- ROMAGNOLI Daniela, « Le buone maniere », dans *Ceti, modelli, comportamenti nella società medievale (secoli XIII-metà XIV). Diciassettesimo convegno internazionale di studi. Pistoia, 14-17 maggio 1999*, Pistoia, Centro italiano di studi di storia e d'arte, 2001.
- ROSENTHAL Earl E., *The Palace of Charles V in Granada*, Princeton, Princeton University Press, 1985.
- ROHOU Jean, *Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- ROY Maurice, « L'origine du château neuf de Saint-Germain-en-Laye (1557) », dans *Artistes et monuments de la Renaissance en France. Recherches nouvelles et documents inédits*, t. I, Paris, Honoré Champion, 1929, p. 375-380.
- ROVINSKI Jacques, « La cosmétologie de Guy de Chauliac », dans *Les Soins de beauté. Moyen Âge, début des Temps modernes. Actes du III^e colloque international, Grasse (26-28 avril 1985)*, dir. Denis Menjot, Nice, Faculté des lettres et sciences humaines, 1987, p. 171-182.
- RUFFINI Marco, *Le imprese del drago. Politica, emblematica e scienze naturali alla corte di Gregorio XIII (1572-1585)*, Roma, Bulzoni, coll. « Biblioteca del Cinquecento », 2005.
- SABATIER Gérard, *Versailles ou la Figure du roi*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel de l'histoire », 1999.

- Santé, médecine et assistance au Moyen Âge. Actes du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985, section d'histoire médiévale et de philologie*, Paris, CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés savantes », 1987.
- SANTORO Caterina, *Gli uffici del dominio sforzesco (1450-1500)*, Milano, Fondazione Treccani degli Alfieri per la storia di Milano, 1948.
- , « I saperi nelle corti/Knowledge at the Courts », *Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali/Nature, Sciences and Medieval Societies*, XVI, 2008, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo.
- SARASIN Philipp, *Reizbare Maschinen. Eine Geschichte des Körpers 1765-1914*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, coll. « Suhrkamp-Taschenbuch Wissenschaft », 2001.
- SCARAMELLINI Guido, « Ingegneri e maestranze alle difese sforzesche in Valtellina e Valchiavenna », *Architettura archivi. Fonti e storia*, II, 1982, p. 5-20.
- SCHAUB Jean-Frédéric, *La France espagnole. Les racines hispaniques de l'absolutisme français*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2003.
- SCHILDER Paul, *The Image and Appearance of the Human Body. Studies in the Constructive Energies of the Psyche*, London, Kegan Paul, Trench, Trubner & Co, 1935.
- Scrivere il Medioevo. Lo spazio, la santità, il cibo*, dir. Bruno Laurioux et Laurence Moulinier-Brogi, Roma, Viella, 2001.
- SHERIFF Mary D., *The Exceptional Woman. Elisabeth Vigée Lebrun and the Cultural Politics of Art*, Chicago, University of Chicago Press, 1996.
- , *Fragonard. Art and Eroticism*, Chicago/London, University of Chicago Press, 1990.
- SIGAL Pierre-André, « Grossesse, accouchement, enfant mort-né », dans *Santé, médecine et assistance au Moyen Âge. Actes du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985, section d'histoire médiévale et de philologie*, Paris, CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés savantes », 1987, p. 23-41.
- SIRAISI Nancy G., « History, antiquarianism and medicine: The case of Girolamo Mercuriale », *Journal of the History of Ideas*, 64, 2, avril 2003, p. 231-252.
- , « La comunicazione del sapere anatomico al confine tra diritto e agiografia: due casi del secolo XVI », dans *Le forme della comunicazione scientifica*, dir. Massimo Galluzzi, Gianni Micheli et Maria Teresa Monti, Milano, Franco Angeli, coll. « Filosofia e scienza nel Cinquecento e nel Seicento. Serie 1, Studi », 1998, p. 419-438.
- , *Taddeo Alderotti and his Pupils. Two Generations of Italian Medical Learning*, Princeton, Princeton University Press, 1981.
- La Sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges. Actes du Colloque de Rouen (14-17 novembre 1990)*, dir. Martin Aurell, Olivier Dumoulin et Françoise Thelamon, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 1992.
- SOLNON Jean-François, *La Cour de France*, Paris, Fayard, coll. « Nouvelles études historiques », 1987.
- SOUCHAL François, *Les Slodtz. Sculpteurs et décorateurs du Roi (1685-1764)*, Paris, É. de Boccard, 1967.

- STAFFORD Barbara Maria, *Body Criticism. Imaging the Unseen in Enlightenment Art and Medicine*, Cambridge/London, MIT Press, 1991.
- STANTON Domna C., *The Aristocrat as Art. A Study of the Honnête Homme and the Dandy in Seventeenth and Nineteenth-Century French Literature*, New York, Columbia University Press, 1980.
- STAROBINSKI Jean, *Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle*, Paris, Plon, 1957.
- STEINKE Hubert, *Irritating Experiments. Haller's Concept and the European Controversy on Irritability and Sensibility, 1750-90*, Amsterdam/New York, Rodopi, coll. « The Wellcome Institute series in the history of medicine », 2005.
- , « Haller's concept of irritability and sensibility and its reception in France », *La Lettre de la Maison française d'Oxford*, 14, 2001, p. 37-69.
- STOICHITA Victor I., « L'inconscient iconographique de Georg Wilhelm Friedrich Hegel. La rose et les raisins », dans *Grammatik der Kunstgeschichte. Sprachprobleme und Regelwerk im « Bild-Diskurs ». Oskar Bätschmann zum 65. Geburtstag*, dir. Hubert Locher et Peter Johannes Schneemann, Emsdetten/Berlin, Imorde, 2008, p. 162-177.
- SUDHOFF Karl, « Ein Gutachten zweier Ärzte von Lucca über die Heilquellen von Corsena », *Archiv für Geschichte der Medizin*, 16, 1924, p. 74-76.
- La Tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, dir. Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2009.
- THEIS Valérie et ANHEIM Étienne, « La comptabilité des dépenses de la papauté au XIV^e siècle : structure documentaire et usages de l'écrit », *Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge*, 119-2, « Les comptabilités pontificales », 2006, p. 165-168.
- THORNDIKE Lynn et KIBRE Pearl, *A Catalogue of Incipits of Mediaeval Scientific Writings in Latin*, Cambridge, The Mediaeval Academy of America, 1963 [1937].
- TOUPET Christophe, PEYRE Évelyne et LANGLOIS Jean-Yves, « Pollution au plomb du Moyen Âge à l'époque moderne. L'exemple des moniales de l'Abbaye de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise) », *Histoire médiévale et archéologie*, 19, « Production alimentaire et lieux de consommation dans les établissements religieux au Moyen Âge », 2006, p. 67-88.
- Le Trésor de Saint-Denis*, dir. Blaise de Montesquiou-Fezensac et Danièle Gaborit-Chopin, 3 vol., t. II, *Documents divers*, Paris, A. et J. Picard, 1977.
- VAGLIANTI Francesca Maria, « "Fidelissimi servitori de consilio suo secreto". Struttura e organizzazione del Consiglio secreto nei primi anni del ducato di Galeazzo Maria Sforza (1466-1469) », *Nuova rivista storica*, LXXVI, 3, 1992, p. 645-708.
- VALENSISE Marina, « Le sacre du roi : stratégie symbolique et doctrine politique de la monarchie française », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 3, mai-juin 1986, p. 543-577.

- VAN DER CRUYSSSE Dirk, *Le Portrait dans les « Mémoires » du duc de Saint-Simon. Fonctions, techniques et anthropologie, étude statistique et analytique*, Paris, A. G. Nizet, 1971.
- VATEL Charles, *Histoire de Madame Du Barry d'après ses papiers personnels et les documents des archives publiques, précédée d'une introduction sur Madame de Pompadour, le Parc-aux-Cerfs et Mademoiselle de Romans*, Versailles, L. Bernard, 1883, 3 vol.
- VERLET Pierre, *Le Château de Versailles*, Paris, Fayard, 1985 [1961].
- VIGARELLO Georges, « S'exercer, jouer », dans *Histoire du corps*, dir. Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello, 3 vol., t. I, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2005, p. 235-302.
- , *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2004.
- , *Les Lieux du corps*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2004.
- , *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points. Série Histoire », 1999 [1993].
- , *Le Propre et le Sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1985.
- , *Le Corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, J.-P. Delarge, coll. « Corps et culture », 1978.
- VILA Anne C., *Enlightenment and Pathology. Sensibility in the Literature and Medicine of Eighteenth-Century France*, Baltimore/London, Johns Hopkins University Press, 1998.
- VILLARD Renaud, « Incarnare una voce. Il caso della sede vacante », *Quaderni storici*, LXI, 1, 2006, p. 39-68.
- La Ville et la Cour. Des bonnes et des mauvaises manières*, dir. Daniela Romagnoli, trad. Jérôme Nicolas, Paris, Fayard, 1995.
- VINCENT-CASSY Mireille, « La gula curiale ou les débordements des banquets au début du règne de Charles V » dans *La Sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges. Actes du Colloque de Rouen (14-17 novembre 1990)*, dir. Martin Aurell, Olivier Dumoulin et Françoise Thelamon, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 1992, p. 91-102.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1854-1868, 10 vol.
- Visages du Grand Siècle. Le portrait français sous le règne de Louis XIV, 1660-1715*, catalogue de l'exposition au Musée des Beaux-Arts de Nantes (20 juin-15 septembre 1997) et au musée des Augustins de Toulouse (8 octobre 1997-5 janvier 1998), Paris/Nantes/Toulouse, Somogy/musée des Beaux-Arts de Nantes/musée des Augustins, 1997.
- VISCEGLIA Maria Antonietta, *La città rituale. Roma e le sue cerimonie in età moderna*, Roma, Viella, coll. « La corte dei papi », 2002.
- VON PASTOR Ludwig, *Storia dei Papi. Dalla fine del medio evo*, Roma, Desclée, 1942-1950, 20 vol. [1^{re} éd. : *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters. Mit Benutzung des päpstlichen Geheim-Archives und vieler anderer Archive*, Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1886-1933, 16 vol.].

- VOVELLE Michel, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle. Les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments*, Paris, Plon, coll. « Civilisations et mentalités », 1973.
- WALCH Agnès, *La Marquise de Brinvilliers*, Paris, Perrin, 2010.
- WEBER Caroline, *The Queen of Fashion. What Marie-Antoinette Wore to the French Revolution*, New York, Macmillan, 2007.
- WEBER Hermann, « Le sacre de Louis XVI et la crise d'Ancien Régime », dans *Le Sacre des rois. Actes du colloque international d'histoire sur les sacres et les couronnements royaux* (Reims, 1975), Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 255-272.
- WICKERSHEIMER Ernest, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge*, dir. Guy Beaujouan, Genève, Librairie Droz, 1979 [1936], 2 vol.
- , « Le bain d'après un traité d'hygiène du xv^e siècle », *La France médicale*, 60, 1913, p. 99-100.
- , « Le régime de santé de Guido Parato, physicien du duc de Milan », *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 12, 1913, p. 82-95.
- WICKERSHEIMER Ernest et JACQUART Danielle, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge. Supplément*, dir. Guy Beaujouan, Genève, Librairie Droz, 1979.
- WILLIAMS Hugh Noel, *Memoirs of Madame Du Barry, of the court of Louis XV*, New York, P. F. Collier and son, 1910.
- WILLIAMS Neville John, *Powder and Paint. A History of the Englishwoman's Toilet*, London, Longmans Green & Co, 1957.
- ZDEKAUER Lodovico, « Un consulto medico dato a Pio II », *Bollettino senese di storia patria*, V, 1, 1898, p. 1-6.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
Catherine Lanoë	
La beauté au cœur des préoccupations des cours modernes	19
Georges Vigarello	

PREMIÈRE PARTIE

PRENDRE SOIN DU CORPS

Les soins du corps à la cour de France au tournant du xiv ^e siècle	31
Laurence Moulinier-Brogi	
Les cours italiennes et le thermalisme à la Renaissance : les Sforza de Milan et les cures thermales au milieu du xv ^e siècle	51
Didier Boisseuil	
Les régimes de santé des papes dans la deuxième moitié du xvi ^e siècle	69
Elisa Andretta	
L'hygiène de Louis XIV	85
Stanis Perez	
Les dents du roi	97
Colin Jones	

DEUXIÈME PARTIE

ÉDQUER LE CORPS ; RE-PRÉSENTER LE CORPS

	Le bon usage du corps dans l'éducation des princesses à la fin du Moyen Âge	115
	Élodie Lequain	
	Corps modelé, corps contraint : les courtisans et les normes du paraître à Versailles	127
	Frédérique Leferme-Falguières	
	La mise en scène du corps du roi : l'organisation du sacre de Louis XVI par les Menus Plaisirs	151
	Pauline Lemaigre-Gaffier	
	Toile nerveuse. Rendre la peau dans les portraits de fantaisie de Fragonard	169
	Mechthild Fend	
310	Beautés rivales : les portraits de Madame Du Barry et de la reine Marie-Antoinette ...	185
	Melissa Lee Hyde	

TROISIÈME PARTIE

ARTISANS, ESPACES ET OBJETS DU CORPS

	Les bains royaux de Fontainebleau à Versailles	209
	Ronan Bouttier	
	La taxe sur les perruques de 1706 : l'intégration du corps dans la société marchande de l'Ancien Régime	227
	Mary K. Gayne	
	Prendre ses aises... ..	243
	Marie-France Noël	
	Normes et pratiques du corps parfumé à la cour de France (xvii ^e -xviii ^e siècle)	257
	Eugénie Briot	
	CONCLUSION	
	Cultures de cour, cultures du corps : d'un colloque à un programme de recherche	273
	Bruno Laurieux	
	Bibliographie	283

